Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

La France et ses territoires

Les projets financés par le Groupe Banque européenne d'investissement

La France et ses territoires

Les projets financés par le Groupe Banque européenne d'investissement

Le Groupe BEI, la banque de tous les Européens ____ 2

Qu'est-ce que le Groupe BEI ? ____ 4

Le Plan d'investissement pour l'Europe ____ 6

Croissance et emploi ____ 8

1 Grand Bassin Seine-Normandie ____ 10
2 Hauts de France ____ 14
3 Grand Est ____ 18
4 Centre – Est ____ 22
5 Auvergne – Rhône-Alpes ____ 26
6 Grand Sud – Méditerranée ____ 30
7 Arc atlantique ____ 34
8 Régions d'outre-mer ____ 38

Faciliter l'accès des PME au crédit ____ 42

Acteur engagé de la cohésion sociale ____ 44

Financer l'action pour le climat ____ 46

Comment obtenir un financement du Groupe BEI ? ____ 48

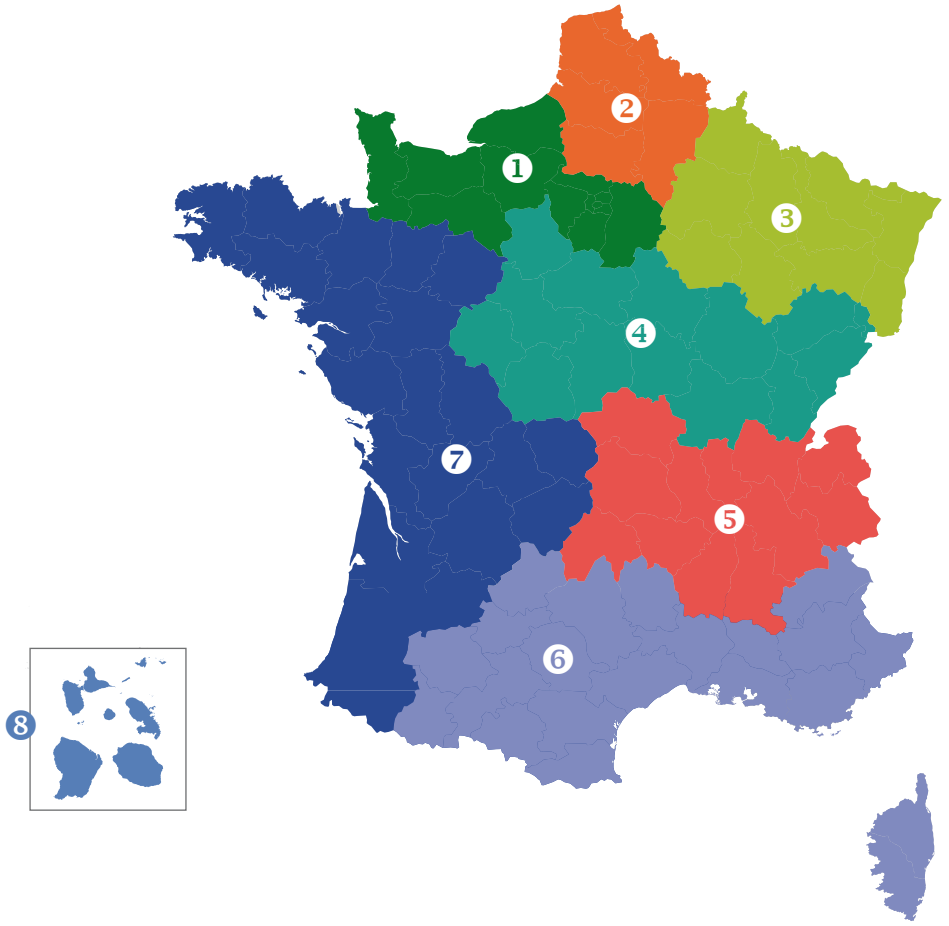

Le Groupe BEI, la banque de tous les Européens

Sans qu'ils en aient toujours connaissance, les Français utilisent tous les jours un ou plusieurs investissements financés par le Groupe Banque européenne d'investissement dans leur pays.

Qu'ils se servent d'un équipement collectif tel qu'un tramway, un métro ou un TER, une route départementale ou une liaison TGV ; qu'ils bénéficient de soins hospitaliers, de l'eau potable ou de l'électricité ou se rendent à leur déchetterie ; qu'ils utilisent une technologie innovante comme un réseau de fibre optique ou des véhicules électriques en usage partagé ; qu'ils habitent dans un écoquartier ou étudient dans un collège ou un lycée à énergie positive ; qu'ils exercent un emploi dans une des 150 000 entreprises annuellement financées par le Groupe BEI, les Français auront bénéficié d'une amélioration de leur qualité de vie et d'une dynamique économique et sociale renforcée grâce à un financement européen du Groupe BEI.

Fort de son expertise dans le montage de projets et grâce à ses conditions financières attractives, le Groupe BEI est devenu un acteur clé de la relance de l'investissement en Europe face à la crise. La Banque et sa filiale, le Fonds européen d'investissement (FEI), participent ainsi à la valorisation des atouts de l'économie française dans un contexte mondialisé. Ayant fait passer leurs financements en France de 4,6 milliards d'euros en 2012 à 8,7 milliards en 2015, la BEI et le FEI constituent un puissant levier contracyclique au service de l'emploi et de la compétitivité dans ce pays.

Au-delà de ces effets de volume, le Groupe agit essentiellement comme un orienteur et un transformateur d'épargne au profit de la croissance et de l'emploi en Europe. Ce faisant, la BEI tire les leçons de la crise qui nous frappe depuis 2008 en visant à ramener l'investisseur privé vers le financement de l'économie réelle et le long terme. Cette fonction d'orienteur d'épargne s'exprime par les emprunts de la Banque sur les marchés des capitaux : cette épargne est alors mise au service du progrès économique et social européen. Notre action permet ainsi d'augmenter sensiblement le montant des financements apportés par d'autres investisseurs : le niveau des financements publics et privés qui accompagnent nos prêts et garanties représente trois fois le montant de nos investissements.

Par son ingénierie financière, le Groupe BEI est aussi à même de transformer la ressource collectée sur les marchés en produits de portage de risques pour l'aide à la création d'entreprises, le financement de l'innovation et le développement des infrastructures de l'économie numérique ou de la transition énergétique, mais aussi pour des actions à vocation sociale comme la microfinance, la rénovation des banlieues, le logement social ou les infrastructures bénéficiant aux migrants.

« Le Groupe BEI est devenu un acteur clé de la relance de l'investissement en Europe face à la crise »

Le Plan d'investissement pour l'Europe que le Groupe BEI est chargé de mettre en œuvre vise à réduire le déficit d'investissement et d'innovation qui caractérise l'économie européenne depuis la crise de 2008.

Grâce à un fonds de garantie cofinancé par la Commission européenne et la BEI, le Groupe BEI va accorder 60 milliards d'euros de financements supplémentaires sur 3 ans, qui vont générer 315 milliards d'euros de financements additionnels en accompagnant des projets qui, du fait de leur risque plus élevé, n'auraient pas vu le jour ou n'auraient pas pu bénéficier de montants aussi élevés sans cette garantie : cette initiative a pour but d'aider à combler le déficit d'investissement en Europe et contribue à renouveler la confiance et favoriser les décisions d'investissement.

En juillet 2016, 10 mois après la mise en œuvre du Plan Juncker, les résultats sont prometteurs : le Groupe BEI a d'ores et déjà financé 289 projets qui ont catalysé 116 milliards d'euros de financements additionnels, soit près de 37 % de l'objectif fixé de 315 milliards d'euros.

Je vous invite à découvrir cette action plus en détail en parcourant cette brochure.

Ambroise Fayolle
Vice-président de la BEI

Qu'est-ce que le Groupe BEI ?

La Banque européenne d'investissement (BEI) est, depuis le 1er janvier 1958, la banque de l'**Union européenne**.

Répartition sectorielle des prêts de la BEI en France de 2011 à 2015 (en millions d'EUR)

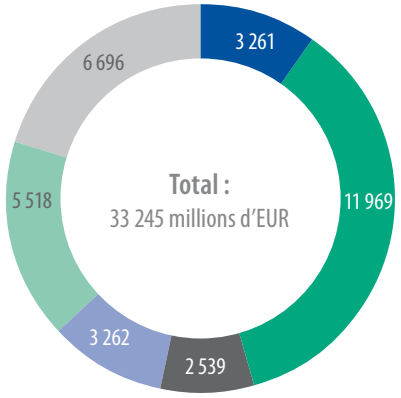

Énergie	10 %
Transports et télécommunications	36 %
Eau, assainissement, déchets solides, développement urbain	8 %
Industrie, services, agriculture	10 %
Santé et éducation	16 %
Projets de petite et moyenne dimension	20 %

La BEI a son siège à Luxembourg et a pour seuls actionnaires les États membres de l'Union européenne qui ont souscrit son capital à hauteur de 242 milliards d'euros. Elle emploie près de 3 000 personnes, de toutes les nationalités européennes. La France en est l'un des quatre principaux actionnaires (avec l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni).

Créée le même jour que la Communauté économique européenne par le traité de Rome, la BEI participe depuis bientôt soixante ans à la modernisation des économies, au soutien de la croissance et à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Union.

Depuis sa création, la BEI a prêté en France près de 120 milliards d'euros pour 1 600 grands investissements et des centaines de milliers de PME. Au fil de ces années, le champ des interventions s'est considérablement élargi : non seulement parce que le nombre des pays membres est passé de six à vingt-huit, mais aussi parce que la complexité des économies a élargi la demande de financements européens et que la nature des risques a nécessité de diversifier la palette des produits financiers proposés par le Groupe BEI.

Une action contracyclique face à la crise

La BEI a joué un rôle essentiel dans la réponse de l'Union européenne face à la crise : depuis 2009, elle a considérablement renforcé son soutien financier à l'économie réelle et mené une politique contracyclique à l'appui de la croissance et de l'emploi. Elle a ainsi doublé ses financements en faveur des PME affectées par la crise bancaire et fortement accru ses prêts aux secteurs industriels avec le double objectif de préserver l'emploi et d'accélérer la transition vers une économie décarbonée.

Forte de son augmentation de capital en juin 2012, la BEI est devenue un acteur clé de la relance de l'investissement en Europe et, depuis 2015, le Groupe BEI met en œuvre le **Plan d'investissement pour l'Europe** qui vise à catalyser quelque 315 milliards d'investissements nouveaux d'ici à 2018.

Une mobilisation qui s'est concrétisée, en France, par une progression de 89 % des activités du Groupe BEI : de 4,6 milliards d'euros en 2012, celles-ci sont passées à plus de 8,7 milliards d'euros en 2015. Au total, les investissements de la BEI auront permis d'injecter une centaine de milliards d'euros dans l'économie française ces cinq dernières années ; ils concernent des secteurs aussi variés que l'innovation, l'éducation et la santé, le transport, les PME et les transitions énergétique et numérique.

La BEI et le FEI forment le Groupe BEI

Banque européenne d'investissement
La banque de l'UE

EUROPEAN INVESTMENT FUND

En 1994, la BEI a créé le Fonds européen d'investissement qui est sa filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME et l'apport de microfinance en Europe. Depuis 2000, la BEI et le FEI forment le « Groupe BEI ».

L'action du Groupe BEI est centrée sur cinq secteurs clés d'intervention :

- les petites et moyennes entreprises, qui créent 80 % des nouveaux emplois ;
- la protection de l'environnement et l'action en faveur du climat ;
- le capital humain et l'innovation, pour promouvoir des compétences et des projets innovants dans tous les secteurs de l'économie ;
- les réseaux transeuropéens, qui équilibrent les territoires en Europe, principalement dans les transports, mais aussi l'énergie et les réseaux numériques ;
- l'énergie, pour un approvisionnement sûr et compétitif.

Pour la seule année 2015, ce sont 8,7 milliards d'euros de financements du Groupe BEI – dont 1,3 milliard d'euros au titre du Plan d'investissement pour l'Europe – qui ont bénéficié à l'économie française.

Le tour de France auquel cette brochure invite le lecteur permet d'illustrer la forte implication du Groupe BEI et de ses équipes dans une multitude de réalisations bénéficiant directement et concrètement aux Français dans leur vie professionnelle et personnelle.

Le Plan d'investissement pour l'Europe

FEIS

À son entrée en fonction comme président de la nouvelle Commission européenne, en septembre 2014, M. Jean-Claude Juncker lançait une initiative de croissance appelée « Plan d'investissement pour l'Europe » (PIE), plus connue du grand public sous le nom de « **Plan Juncker** ».

Le Groupe Banque européenne d'investissement est chargé de mettre en œuvre le Plan d'investissement pour l'Europe.

315 milliards d'euros d'investissements nouveaux d'ici juillet 2018

L'ambition du Plan est de ramener le capital privé vers le financement à long terme de l'économie, au soutien d'investissements d'avenir pour l'Europe : transitions numérique et écologique, innovation, PME, réseaux transeuropéens, éducation et santé. L'objectif est non seulement de réduire le déficit d'investissement accumulé pendant la crise, mais aussi de prendre en charge les risques attachés à ces projets pour démontrer leur faisabilité et inciter les acteurs économiques à y participer.

Concrètement, le PIE s'appuie sur un mécanisme de garantie, le « Fonds européen pour les investissements stratégiques » (FEIS), doté de 21 milliards d'euros par le budget européen et la BEI. La garantie du FEIS permettra à la BEI et au FEI d'accorder quelque 60 milliards d'euros de financements subordonnés ou à risques en faveur de trois cibles : les PME, l'innovation et les infrastructures stratégiques.

On estime à quelque 255 milliards d'euros le montant des investissements privés additionnels que catalyseront les financements subordonnés du Groupe BEI, ce qui donnera un total de 315 milliards d'euros.

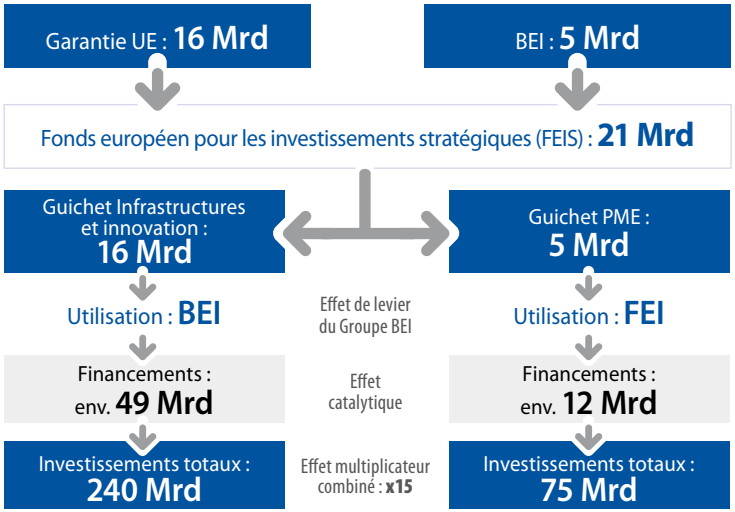

Une mise en œuvre rapide

Les textes législatifs et budgétaires nécessaires à la création du FEIS ont été adoptés par le Parlement européen et le Conseil en juillet 2015. Sans attendre la mise en place opérationnelle du Fonds, la BEI a, dès avril 2015 et jusqu'à la fin de l'année, approuvé et pris sur son bilan le risque lié à 126 projets ou opérations, dont la réalisation correspond à la mobilisation de plus de 52 milliards d'euros d'investissements nouveaux en Europe.

Les résultats atteints en juillet 2016 concernent 26 des 28 pays membres de l'Union ; ils couvrent presque tous les secteurs : réseaux numériques, énergies nouvelles, dépollution industrielle, logements sociaux, hôpitaux et universités, R-D.

De plus, tous les systèmes bancaires ont fait appel aux produits du FEI en faveur des PME-TPE.

La France est l'une des premières bénéficiaires de la mise en œuvre du Plan d'investissement pour l'Europe. À la fin juin 2016, 35 opérations avaient été approuvées (17 par la BEI et 18 par le FEI) par le Groupe BEI pour un montant global de 1,7 milliard d'euros. Nombre de ces projets sont déjà en place : ils entraîneront une création de valeur de plus de 15 milliards d'euros d'investissements supplémentaires.

Un dispositif à forte valeur ajoutée

Les financements dans le cadre du PIE s'ajoutent à l'activité classique de la BEI.

Les projets du PIE sont des investissements admissibles à un financement BEI ou FEI qui présentent, en outre, trois caractéristiques :

- un risque plus élevé justifiant l'octroi de la garantie européenne du FEIS,
- la capacité à mobiliser des financements privés et
- la possibilité d'une mise en route rapide.

Pour atténuer les risques des projets et rendre ces derniers attractifs pour les coïnvestisseurs privés, les financements subordonnés du Groupe BEI peuvent prendre plusieurs formes définies selon les besoins de chaque projet et les attentes des cofinanceurs.

Les petits projets sont une priorité du Plan pour assurer que les PME et les ETI – entreprises de taille intermédiaire – puissent bénéficier des financements du Groupe BEI, avec la garantie du FEIS, en passant par une intermédiation bancaire ou financière. Le Plan permet également au Groupe BEI de financer directement, à partir de 7,5 millions d'euros, des programmes de R-D menés par des ETI.

Pour les petites infrastructures, les plateformes d'intégration prennent des formes variées : fonds de dette ou d'investissement, sociétés d'économie mixte ou établissements publics locaux, dispositifs régionaux ou métropolitains de groupage des investissements d'utilité collective, programmes sectoriels de financement, etc.

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan en France, la BEI coopère étroitement avec le Commissariat général à l'investissement (CGI) et « les banques nationales de promotion économique » telles que le **Groupe Caisse des Dépôts** et ses filiales, dont en particulier **Bpifrance**. Cette coopération porte notamment sur deux éléments : d'une part, l'accès des petits projets aux financements européens via les guichets locaux de ces institutions et, d'autre part, la concertation lors de la structuration du plan de financement de gros projets d'infrastructures.

Le FEIS est donc un outil de marché qui vise à accélérer la réalisation de projets d'avenir en attirant des investisseurs privés. Plutôt que d'alimenter le déficit ou de continuer à endetter les États, le Plan d'investissement pour l'Europe propose aux gestionnaires d'épargne d'investir à long terme dans l'économie réelle avec le soutien de l'Union européenne et de son bras financier.

Banque européenne d'investissement
La banque de l'UE

Commission européenne

Dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, la Commission et la BEI ont mis en place :

la plateforme européenne de conseil en investissement. L'EIAH a pour objectif de faciliter l'accès des promoteurs, publics ou privés, aux activités de conseil et d'assistance technique de l'Union européenne. En offrant un point d'accès unique, l'EIAH propose un éventail complet couvrant la définition de stratégies d'investissement, le montage de projets et les programmes d'assistance en faveur de la transition climatique, numérique et énergétique et de plusieurs politiques sectorielles ;
- **http://www.eib.org/eiah/index.htm**

le portail européen de projets d'investissement. L'EIPP est un portail web public qui permet aux promoteurs établis dans l'Union européenne de présenter leurs projets (d'une valeur supérieure à 10 millions d'euros) à des candidats investisseurs du monde entier. En affichant une réserve de projets d'investissement d'avenir, le portail vise à renforcer la confiance dans les perspectives économiques de l'UE ;
- **http://ec.europa.eu/priorities/european-investment-project-portal-eipp_fr**

le guide pratique sur les cofinancements associant les Fonds structurels européens et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) a été publié à destination des régions, lesquelles ont en France la responsabilité de gérer les Fonds structurels.
- **http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-313_en.htm**

Croissance et emploi

Le Groupe BEI se mobilise depuis près de 60 ans pour accompagner les mutations économiques et sociales de l'Union européenne et soutenir l'emploi. Afin d'améliorer les conditions d'accès des entreprises au financement, la BEI et sa filiale, le FEI, intègrent systématiquement dans leurs critères de décision l'effet du projet sur la croissance, la qualité environnementale et sociale de l'investissement, ainsi que la valeur ajoutée des produits financiers mis en œuvre.

Alors que l'Union européenne sort lentement de la crise, l'atout majeur du Groupe BEI est de proposer une expertise technique et financière et des conditions favorables de financement, sur des durées longues et à des taux compétitifs. Ce faisant, la BEI et le FEI servent trois finalités :

- orienter l'investisseur vers le financement de l'économie réelle, au lieu de le laisser rechercher des rendements élevés par des placements spéculatifs ;
- convaincre l'épargnant d'investir sur le long terme dans des secteurs qui innovent et participent à la compétitivité durable de l'économie ;
- favoriser la logique d'investissement à long terme.

Partager le risque pour mobiliser l'argent privé

La valeur ajoutée du Groupe BEI s'exprime également par sa capacité à partager le risque avec les investisseurs privés. Lorsqu'elle emprunte annuellement quelque 70 milliards d'euros sur les marchés des capitaux, la BEI offre à l'épargnant mondial un véhicule d'investissement à long terme, au service d'une ambition d'intérêt général : une économie européenne dynamique et équilibrée.

En outre, la BEI veille à ce que les moyens qui lui sont confiés par ses États membres ou par le budget européen servent à la mise en place d'instruments de portage de risques (dette subordonnée, prêts participatifs, fonds propres, garanties, rehaussement de crédit) ayant un effet de catalyse élevé sur la mobilisation de financements privés.

- En juin 2012, les actionnaires de la Banque ont décidé d'investir 10 milliards d'euros dans l'augmentation de son capital ; la BEI a ainsi pu lever 60 milliards d'euros supplémentaires et aider à la création, en moins de trois ans, de 190 milliards d'euros d'investissements additionnels en Europe.

- En 2015, le Groupe BEI s'est vu confier la réalisation du **Plan d'investissement pour l'Europe**[1] ; grâce à la garantie du FEIS, le Groupe BEI met en œuvre des instruments d'ingénierie financière en faveur de secteurs d'avenir en vue de catalyser quelque 315 milliards d'euros de création de valeur.

FEIS

Ces nouvelles formes d'intervention de la BEI en faveur de la croissance en Europe illustrent, sur le terrain, les valeurs européennes de solidarité et d'efficacité. Outre l'apport financier, l'implication de la Banque ou du FEI crée de la confiance à l'égard du projet, que ce soit par la labellisation de l'instruction du projet aux plans technique, économique, environnemental et financier, ou par la nature du financement accordé.

En apportant une réponse aux failles des marchés, ces moyens ont nourri une année record du Groupe BEI en 2015 : avec 84,5 milliards d'euros prêtés, la BEI et le FEI auront catalysé une création d'investissements d'environ 257 milliards d'euros en Europe.

[1] voir pages précédentes

Les financements du Groupe BEI ont un impact quotidien sur la qualité de vie des Européens. En 2015, le Groupe BEI a :

SANTÉ :

financé la modernisation ou la création d'hôpitaux offrant un accès aux soins à plus de 9,8 millions de personnes ;

EMPLOIS :

aidé à créer ou à conserver 4,1 millions d'emplois au travers de 240 000 PME ou TPE ayant bénéficié de ses concours ;

ÉDUCATION :

soutenu les programmes d'extension ou de modernisation de collèges, établissements de formation professionnelle, lycées ou universités accueillant 1,5 million d'étudiants ;

Le Groupe BEI **& vous**

URBAIN :

financé des aménagements améliorant la qualité de vie de 3,2 millions d'habitants, participé à la construction de 185 310 logements et soutenu des transports collectifs utilisés par 380 millions de nouveaux passagers ;

INNOVATION et ÉCONOMIE NUMÉRIQUE :

accordé 4,9 milliards d'euros à plus de 50 programmes de R-D portés par une cinquantaine de grandes entreprises ou d'ETI et financé des réseaux à très haut débit desservant 15,3 millions d'abonnés ;

ENVIRONNEMENT :

participé au financement de systèmes de gestion des eaux bénéficiant à 20,8 millions de consommateurs et à la création de 2 800 MW d'énergies renouvelables alimentant 2,3 millions de foyers.

Avec les 8,7 milliards d'euros que lui a accordés le Groupe BEI en 2015, la France se situe au 3e rang des bénéficiaires de la BEI et du FEI et représente environ 10 % des résultats détaillés ci-dessus.

Grand Bassin Seine-Normandie

Le bassin de la Seine et la Normandie offrent une palette de situations géographiques, économiques et sociales très variée qui a amené la Banque européenne d'investissement à s'engager dans de multiples actions d'aménagement urbain ou portuaire, de traitement des déchets, etc., mais aussi à soutenir la compétitivité de plusieurs entreprises dans les secteurs de l'industrie et des services.

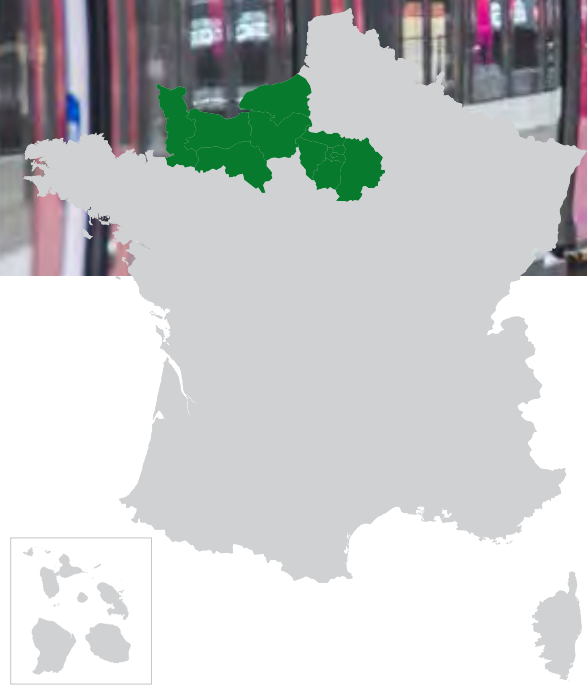

Une qualité de vie améliorée pour les Franciliens

Offrir une alternative aux véhicules individuels, réduire la pollution et contribuer à une meilleure qualité de vie des citadins, tels ont été les objectifs de la BEI à l'échelle de la Région Île-de-France. Avec plus de 2,7 milliards d'euros de prêts, la BEI coopère avec tous les acteurs concernés : Région, départements, Ville de Paris, STIF, RATP, Aéroports de Paris, Société du Grand Paris ; elle est impliquée dans tous les projets majeurs de transport et d'aménagement du territoire régional : modernisation du matériel du Transilien, du RER et de 3 lignes de métro, construction de 6 lignes de tramway, réseau du « Grand Paris Express », déploiement de l'autopartage électrique « Autolib », renforcement des plate-formes aéroportuaires de Roissy et Orly, etc.

Parallèlement, la BEI a accompagné la modernisation hospitalière de la Région capitale avec le financement du plan national « Hôpital Avenir » et des centres hospitaliers de Lagny Marne-la-Vallée et de Melun ; la BEI a également investi dans la rénovation thermique et environnementale des lycées d'Île-de-France, ainsi que des collèges et infrastructures culturelles des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et du Val-de-Marne.

Des logements de haute qualité environnementale et thermique

FEIS

Anticipant l'entrée en vigueur de la loi sur « la transition énergétique et la croissance verte », la BEI a mis en place un dispositif innovant de financement dédié à la modernisation énergétique de 40 000 logements privés en France, dont plus de 15 000 situés en Île-de-France. Parallèlement, la Banque a accordé une première tranche de 500 millions d'euros afin de participer au programme de construction de 18 000 logements intermédiaires porté par la Société Nationale Immobilière (Groupe Caisse des Dépôts). De nouvelles actions en faveur de la construction et de l'efficacité énergétique du logement social et intermédiaire seront mises en place dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe en 2016.

Seine aval : moderniser la plus grande station d'épuration d'Europe

Située sur la commune d'Achères en forêt de Saint-Germain, la station d'épuration de Seine aval est à la fois la plus ancienne – ses origines remontent aux travaux parisiens du baron Haussmann – et la plus importante d'Europe : ses rejets représentent le quart du débit de la Seine. Grâce à un apport de 600 millions d'euros de la BEI, le plan de financement de la modernisation de cette usine qui traite la moitié des eaux usées de la région parisienne a pu être bouclé, assurant une mise à niveau environnementale de l'ensemble de ces installations et du débit de la Seine par des travaux très complexes qui s'étendront jusqu'en 2018.

Dépollution industrielle à Villeneuve-la-Garenne

La Poste a pu installer sa nouvelle plateforme industrielle courrier près d'Argenteuil grâce à l'intervention de l'opérateur « Brownfield » qui a bénéficié d'un financement conjoint en quasi-fonds propres de la BEI et de la Caisse des Dépôts et Consignations. En 18 mois, l'opérateur a dépollué une friche de 6 hectares laissée par un constructeur automobile, réalisé la voirie et la viabilisation du site et construit un bâtiment de 23 000 m^2 pour La Poste, ainsi que deux immeubles pour des PME partenaires de l'opérateur postal. Au total, 600 emplois créés !

Des lycées performants en Normandie

Les programmes d'éducation portés par la Région Normandie ont bénéficié de 385 millions d'euros de la BEI, grâce auxquels 59 structures d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur seront mises aux normes HQE. Deux chantiers se signalent par leur importance : le lycée professionnel des métiers de la restauration d'Ifs et le pôle de formation aux métiers de la santé « Camille Claudel » de Caen, qui concerne près de 4 000 étudiants.

Soutien à l'innovation : imagerie médicale et probiotiques

Le groupe pharmaceutique Guerbet participe à l'amélioration du diagnostic et des soins avec ses produits de contraste utilisés pour l'imagerie médicale. En 2009, la BEI lui a accordé un prêt de 40 millions d'euros pour soutenir sa R-D axée sur une détection plus précoce et plus fine des pathologies cardiovasculaires et tumorales. La BEI favorise ainsi la dynamique d'une recherche menée à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis.

Toujours en banlieue parisienne, à Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), le laboratoire français de la société danoise de biotechnologie Chr. Hansen A/S participera à un programme de recherche et développement financé par la BEI en 2015, portant sur la stabilité des cultures probiotiques utilisables pour protéger la santé humaine et animale, ainsi que les cultures agricoles. Le programme devrait permettre de créer des produits alimentaires plus sains avec une teneur réduite en sucres, sel et graisses.

Flaubert et Luciline à Rouen

Rouen a été la première ville de France à bénéficier, en 2014, de prêts de la BEI pour le développement de deux écoquartiers, Flaubert et Luciline, portés respectivement par la Métropole et la Ville ; quelque 12 500 habitants se verront offrir une palette de mixité sociale et économique composée de logements sociaux, intermédiaires ou résidentiels, présentant tous une haute performance énergétique et environnementale et insérés dans un tissu urbain de services de proximité, commerces et espaces de loisirs. Le concours de la Banque s'élève à 75 millions d'euros.

Énergies renouvelables marines en Normandie

Le Syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg a fait appel à la BEI pour financer l'adaptation de ses installations en vue du déploiement d'une filière industrielle et portuaire spécialisée dans l'éolien en mer et l'exploitation d'hydroliennes. Un prêt de 75 millions d'euros de la BEI a été consacré à l'extension de 220 m du quai des Flamands et la création d'une zone industrielle à Cherbourg, ainsi qu'à la modernisation de l'écluse d'entrée du canal de Caen à Ouistreham.

Les Maîtres Laitiers du Cotentin

FEIS

La coopérative laitière de Sottevast, dans la Manche, collecte le lait de ses 1 280 membres et transforme cette récolte en une gamme de 700 produits laitiers d'excellence qu'elle distribue par l'intermédiaire de son propre réseau, France Frais. Pour diversifier leur production, se protéger des fluctuations saisonnières et trouver des débouchés à la grande exportation, en Chine notamment, les Maîtres Laitiers ont lancé un ambitieux programme d'extension et de modernisation de leurs chaînes de production : un projet d'environ 130 millions d'euros, que la BEI a financé pour près de moitié dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe afin de couvrir partiellement les risques inhérents à cette opération d'envergure.

La BEI & vous

La BEI a également accompagné des acteurs publics ou privés pour financer, entre autres :

en Île-de-France, le campus de l'École Centrale à **Saclay** ; le « super-périphérique » parisien **(A86)** ; la modernisation et l'extension du chauffage collectif urbain de Paris ainsi que l'installation d'une nouvelle centrale de chaleur utilisant la biomasse à **Saint-Ouen**, les dessertes ferroviaires des deux aéroports parisiens et un grand nombre d'équipements de **Roissy-Charles de Gaulle** (satellites, pistes, desserte interne automatisée, etc.) ;

en Normandie, le projet « Port 2000 » du **Havre,** le renforcement des terminaux charbonniers du port de **Rouen**, les sections Le Havre–Yvetot-Saint-Saëns de l'**A29**, les tramways du Havre et de Rouen ; le matériel roulant des TER et le tronçon autoroutier Falaise ouest–Sées de l'**A88**. La BEI a également participé au financement du réseau de transport d'électricité « Normandie–Grand Ouest » de **RTE**, destiné à sécuriser l'approvisionnement de la Bretagne et à insérer au réseau les centrales éoliennes ou hydroliennes du Cotentin ainsi que l'EPR de Flamanville.

Hauts de France

Après une période de profondes transformations que la Banque européenne d'investissement s'est attachée à épauler par ses concours pour la modernisation de l'appareil productif, le nord de la France a résolument fait des choix d'avenir en décidant de favoriser les transitions énergétique et numérique qui fondent à présent le socle de la compétitivité de ce territoire.

Troisième révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais

FEIS

Acteurs engagés du passage à une économie décarbonée, le Conseil régional et la CCI ont pris l'initiative de créer un fonds d'investissement d'une capacité de 50 millions d'euros, novateur à plus d'un titre. D'une part, le fonds investira dans des projets d'avenir touchant à la transition et à l'efficacité énergétiques, à l'économie circulaire, à la mobilité durable et à l'économie de la fonctionnalité. D'autre part, le fonds est doté de ressources provenant des Fonds structurels européens et de la BEI, dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe. Un montage qui permet un portage financier du risque lié à des projets démonstrateurs de nouvelles technologies dans ces secteurs d'avenir.

Port de Calais 2015

FEIS

L'extension du Port de Calais est rendue nécessaire par l'évolution des navires et des trafics qu'il accueille (fret roulier non accompagné, cabotage intra-européen, acheminement ferroviaire) et par les prévisions de croissance régulière du trafic transmanche jusqu'en 2050. Ce projet d'envergure implique la réalisation d'un nouveau bassin et d'une digue de près de 1 000 m de long, ainsi que l'adaptation des terre-pleins et des quais gagnés sur la mer. La BEI est intervenue aux côtés du Groupe Caisse des Dépôts en apportant un instrument financier innovant au projet : un accord de rehaussement de crédit, à hauteur de 50 millions d'euros, pour une émission obligataire sur les marchés financiers.

Lille :
de l'électricité et du biocarburant par traitement des déchets

Depuis 2000, les initiatives de Lille Métropole pour améliorer la gestion des déchets urbains ont bénéficié de l'appui constant de la BEI au titre de son engagement pour la protection de l'environnement. La construction à Halluin, en remplacement de trois usines d'incinération vétustes et polluantes, d'un centre de valorisation des déchets par incinération et production d'électricité a été complétée en 2005 par le transfert des déchets incinérables vers l'usine d'Halluin par péniche sur le canal de la Deûle ; de plus, la Banque a soutenu la politique de recyclage des déchets issus de la collecte sélective en finançant la construction – sur le territoire de Sequedin et de Loos – d'un centre de traitement des déchets organiques urbains permettant de produire du biogaz utilisable par le parc d'autobus lillois.

En 2012 et 2015, la Banque a accompagné la modernisation de la station d'épuration de Marquette-lez-Lille – dont le bilan énergétique est à présent positif grâce à la production sur site de biogaz ou d'électricité photovoltaïque – et financé le bassin d'orage des Bateliers, l'un des plus grands d'Europe.

Métro lillois et TER : des transports sûrs et moins polluants

Dans le cadre de sa politique en faveur du climat qui conduit à privilégier les transports urbains en site propre, la BEI a financé, à hauteur de 454 millions d'euros, l'achat de matériels roulants pour la modernisation des dessertes ferroviaires régionales de l'agglomération lilloise (Valenciennes, Douai, Arras, Béthune, Hazebrouck et Tourcoing), ainsi que des liaisons entre Amiens, Saint-Quentin et Paris ; nombre de ces matériels ont été construits dans les industries ferroviaires du nord de la France, ce qui a contribué à l'emploi local.

Par ailleurs, depuis 2013, la BEI s'est engagée à hauteur de 300 millions d'euros pour le doublement de capacité de la ligne 1 du métro lillois par la refonte des quais, la modernisation des systèmes d'automatisme et l'achat de 27 trains.

Investir dans l'éducation

Entre 2010 et 2013, la BEI aura consacré 800 millions d'euros au financement de la modernisation des structures d'enseignement dans la région. Il s'agit tout d'abord de l'ambitieux programme du département du Nord portant sur la construction ou la rénovation de 17 collèges, la mise aux normes HQE de 13 collèges et l'amélioration de l'accessibilité de 182 établissements ; plus important encore, 307 classes sont dotées de 9 200 ordinateurs utilisés par 16 000 élèves.

Par ailleurs, 74 lycées du Nord-Pas-de-Calais font l'objet de modernisations ou de nouvelles constructions avec un prêt de 200 millions d'euros de la BEI, tandis que 26 lycées et écoles professionnelles de Picardie ont bénéficié de 100 millions d'euros pour leur rénovation thermique et environnementale, ainsi que pour l'amélioration de leur accessibilité.

Enfin, dans le cadre du **Plan Campus** qui prévoit de moderniser 13 sites universitaires, la BEI a prêté 25 millions d'euros pour le campus universitaire de Lille 1, 2 et 3, et notamment pour l'extension du pôle de formation à la Faculté de médecine et la réalisation du complexe Eurasport lié au CHRU.

Ces financements s'inscrivent dans le droit fil de l'initiative « Compétences et emplois : Investir pour la jeunesse » que le Groupe BEI a mise en place en 2013 pour renforcer la performance des systèmes éducatifs, améliorer l'employabilité des jeunes et favoriser la création d'emplois spécialisés.

TVME à Hénin-Beaumont

Le centre de « tri valorisation matières et énergies » du SYMEVAD de Hénin-Beaumont fait le choix d'une technologie innovante, développée en Allemagne, pour valoriser 100 000 tonnes par an de déchets ayant échappé au tri sélectif réalisé par les particuliers et extraire le potentiel énergétique des matières concernées. La nouvelle installation remplacera une usine d'incinération datant de 1972. Ce projet a fait l'objet d'un financement de la BEI intermédié par ses partenaires bancaires dans le cadre du programme « France biomasse et valorisation énergétique des déchets » doté de 250 millions d'euros.

Machines agricoles innovantes dans le Beauvaisis

AGCO, le leader mondial de production de machines agricoles, a investi près de 250 millions d'euros sur son site de Beauvais. La BEI a financé la composante R-D du projet qui emploie 300 ingénieurs de haut niveau dédiés à la conception de moteurs et de transmissions hydrauliques pour tracteurs. Le site de Beauvais est le plus important de ce type en Europe et exporte 85 % de sa production dans 140 pays.

La BEI & vous

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également accompagné, entre autres, le financement du **TGV Nord Europe**, de sections autoroutières (L'Isle-Adam–Amiens–Boulogne de l'**A16**, Orchies–Valenciennes, etc.), ainsi que l'achat d'une flotte de dix trains pour les lignes **Eurostar** entre l'Angleterre, Lille, Paris et plusieurs grandes villes allemandes.

Dans le domaine de la santé, la BEI a financé **la modernisation de nombreux hôpitaux** de proximité dans le cadre du plan Hôpital Avenir, mais aussi des centres hospitaliers d'envergure tels que ceux d'Amiens ou d'Arras.

En Picardie, les crédits de la Banque ont aidé à la modernisation et l'extension de plusieurs sites de **stockage du gaz naturel** par Engie (GdF Suez), renforçant ainsi la sécurité d'approvisionnement du Grand Bassin parisien.

La BEI a également soutenu, par des prêts directs ou par l'intermédiaire de banques, les projets de très nombreuses entreprises, notamment l'installation à **Lens**, par le groupe Dalkia, d'une usine de cogénération d'électricité et de chaleur alimentant le réseau local de chauffage urbain à partir du traitement des déchets ménagers et de la biomasse. En outre, des centaines de PME locales ou des grands groupes ont également reçu des fonds de la BEI, comme **Sevelnord** à Valenciennes-Hordain, **Toyota** à Onnaing ou **PSA** à Douvrin.

Grand Est

La diversité des activités économiques de la nouvelle région regroupant l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne et les reconversions lourdes que certains bassins d'emplois ont dû mener ont conduit la BEI à nouer des partenariats durables avec des acteurs publics ou privés du territoire. Aménagement d'infrastructures – en particulier urbaines – et développement de nouvelles filières industrielles forment le fond du portefeuille de prêts de la BEI dans cette région qui a aussi su mobiliser la Banque pour ses réseaux autoroutiers et ferroviaires.

Nouveau campus à Strasbourg

Avec 95 millions d'euros, la BEI s'est associée à une opération de rénovation universitaire d'envergure et originale puisque celle-ci englobe également des actions de revitalisation urbaine axées autour d'un plan local d'urbanisme entièrement repensé. L'objectif est en effet de donner ordre et cohérence à la fonctionnalité des différents bâtiments et des parcs situés autour du campus de l'Esplanade. L'opération campus de Strasbourg est également l'occasion d'une reconquête de bâtiments et de sites industriels du XIX^{e} siècle, où centres d'enseignement et lieux de vie étudiante bénéficieront d'une nouvelle dynamique urbaine et transfrontalière.

LGV Est européenne : la grande vitesse dans toute la région et au-delà des frontières

Depuis sa mise en service le 10 juin 2007, entre Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) et Baudrecourt (Moselle), le TGV Est a dépassé toutes les prévisions de trafic. La BEI, qui est la première source de financement bancaire des grands réseaux ferroviaires transeuropéens, s'est pleinement engagée dans ce projet à vocation paneuropéenne et finance à présent l'extension de ce réseau vers l'Allemagne méridionale et l'Europe centrale. C'est pourquoi la BEI a alloué près de 1 milliard d'euros au total, aussi bien à SNCF Réseau, le maître d'ouvrage et propriétaire du réseau, qu'aux collectivités locales associées au projet : régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace et départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Bioproduction pour l'immunothérapie près de Strasbourg

Transgène, la filiale de l'Institut Mérieux installée à Illkirch Graffenstaden, se lance dans de nouveaux développements avec le soutien de la BEI qui lui apporte 20 millions d'euros dans le cadre du programme européen d'appui à l'innovation « InnovFin ». Les activités concernent la découverte et le développement de nouveaux biomarqueurs pour le traitement des maladies infectieuses (telles que l'hépatite B chronique et la tuberculose) ou des cancers d'origine virale.

24 rames « Régiolis » pour les TER d'Alsace

Renforcer l'attractivité des transports périurbains et régionaux par voie ferrée est un objectif prioritaire de la BEI au titre de son engagement pour la cohésion économique et sociale et la promotion de l'efficacité énergétique. Fin 2013, la BEI a apporté à la Région Alsace un financement de 120 millions d'euros pour l'acquisition de 24 rames automotrices Régiolis qui, avec 8 000 places, ont permis de renforcer de 10 % l'offre des TER alsaciens pour 3 000 voyageurs supplémentaires. La BEI a financé 17 réseaux de TER en France métropolitaine pour l'acquisition de leurs matériels roulants.

Valorisation des déchets ménagers et utilisation de biomasse en Lorraine

À Forbach, sur le site de la 1ère ZAC franco-allemande Europarc et près de l'ancien Puits Simon, le prestataire Cofély, filiale de GDF-Suez (Engie) remplace une vieille chaufferie au charbon et au gaz de 86 MW par une installation de cogénération d'électricité et de chaleur à base de biomasse forestière et de déchets ménagers. De même, à Verdun, le producteur indépendant d'énergie renouvelable Akuo Energy installe une unité de production électrique de 18 MW à partir de biomasse. Ces deux installations bénéficient de financements de la BEI par l'intermédiaire de prêts-cadres regroupant plusieurs investissements de petite ou moyenne taille.

Transports innovants à Metz et Nancy

La BEI a approuvé le financement, à hauteur de 80 millions d'euros, du système de transport Mettis fondé sur 27 bus hybrides bi-articulés, de très grande capacité et à haut niveau de service (BHNS) ; irriguant deux lignes en site propre de 18 km, les bus fabriqués en Europe seront accessibles à 80 % de la population de l'agglomération messine, soit 230 000 habitants. Coûtant presque moitié moins cher qu'un réseau similaire de tramway, le système de transport messin a été réalisé en 3 ans, en générant 2 100 emplois directs ou induits.

Un financement qui va de pair avec celui de 55 millions d'euros accordé au Grand Nancy pour la mise en place d'une ligne 2 de BHNS d'une capacité de 16 000 voyageurs par jour et dotée de véhicules de type Stanway à très grande capacité ; l'installation de pistes cyclables et de parkings de report modal vient compléter cet investissement.

Achèvement de l'« Y Ardennais »

100 millions d'euros de la BEI sont venus boucler le financement de la construction de l'autoroute A 304, entre Rocroi et Charleville-Mézières. Il s'agit du dernier maillon du « Y ardennais », l'infrastructure routière visant à désenclaver la région des Ardennes françaises par un axe de 150 km (dont 90 km d'autoroutes) à trois branches : la section entre Reims et Charleville-Mézières, la branche Est entre Charleville-Mézières ou Sedan et la frontière belge en direction de Liège et de Luxembourg, et la branche Ouest allant de Charleville-Mézières à la frontière belge vers Charleroi et Bruxelles.

La BEI **& vous**

Investir dans la formation en Champagne-Ardenne

Six lycées publics situés à Revin, Charleville, Chaumont et Reims et un centre de formation et apprentissage (CFA) installé à Chaumont vont bénéficier d'un cofinancement de la BEI, à hauteur de 50 millions d'euros, pour leur reconstruction ou restructuration. Cet ambitieux programme de la Région vise à maintenir à un haut niveau de qualité un patrimoine éducatif et d'hébergement des lycéens jusque dans les zones moins densément peuplées ; ainsi, à l'issue des travaux, tous les bâtiments seront aux normes HQE et basse consommation ; plusieurs auront fait l'objet d'un traitement architectural pour mieux les intégrer à leur environnement.

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également accompagné, entre autres, le financement de nombreux tronçons autoroutiers (**A4** : Verdun–Metz, **A31** : Choiseul–Toul), la première phase de la nouvelle ligne **TGV Rhin–Rhône**, l'extension de l'**aéroport de Bâle-Mulhouse**, la construction des **réseaux de transport collectif** à Mulhouse, Nancy, Metz, Reims et Strasbourg, la rénovation du **parc hospitalier privé de Metz** et la construction de la centrale hydroélectrique de Gambsheim.

Ce à quoi il faut ajouter, en **Champagne-Ardenne**, le réseau de tramway et de bus de la métropole de **Reims**, ainsi que son contournement autoroutier.

Centre - Est

Les régions Centre, Bourgogne et Franche-Comté se sont attachées à promouvoir, à côté d'un secteur agricole traditionnel, une large palette d'activités industrielles dynamiques qui les ont conduites à nouer avec la Banque européenne d'investissement de nombreux partenariats dans de multiples domaines : agroalimentaire, automobile, matériaux plastiques et composites, énergies renouvelables et enseignement, etc. Nombre de ces initiatives ont été soutenues par de grands efforts en matière de recherche-développement.

Haute technologie à Saran, Loiret

Dans le cadre de son programme paneuropéen de R-D industrielle, le constructeur de machines agricoles John Deere a bénéficié, pour son centre de recherche de Saran, près d'Orléans, d'un prêt de 26,4 millions d'euros de la BEI pour des travaux qui emploient 120 personnes et portent sur la conception et les essais d'améliorations environnementales des moteurs de 36 à 205 KW.

À Orléans et Tours, le retour du tramway

En 2008 à Orléans et en 2011 à Tours, la BEI a prêté respectivement 175 millions et 150 millions d'euros pour financer le retour du tramway : des opérations structurantes pour les deux cités, répondant à une forte demande de modernisation de l'offre de transports collectifs, tout en améliorant considérablement le bilan environnemental et énergétique des systèmes de transport public. Dans les deux cas également, une occasion réussie de requalification urbaine par la piétonnisation du centre-ville et la mise en valeur du patrimoine culturel. Le développement des transports urbains constitue une priorité pour la BEI, tant pour améliorer la qualité de vie des habitants que pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Tri-méthanisation-compostage en Saône-et-Loire

Pour respecter la réglementation européenne de recyclage de 45 % des déchets ménagers, les élus du SMET 71 – l'établissement public chargé de traiter les déchets de 315 000 habitants de Chalon-sur-Saône et de l'est du département – ont opté pour une unité de tri-méthanisation-compostage des déchets ménagers sur le site de Chagny. Un projet innovant puisque, pour la première fois en France, le biométhane produit par le traitement des déchets sera directement restitué au réseau de gaz naturel : 18 GWh de gaz, soit la consommation annuelle de 2 800 habitants. La BEI s'est associée au financement de ce projet dans le cadre de son programme « France biomasse et valorisation énergétique des déchets » de 250 millions d'euros.

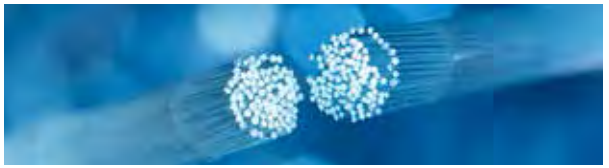

Le très haut débit à la portée de tous

Facteur de compétitivité des entreprises et d'agrément pour les particuliers, l'accès aux réseaux de communication par fibre optique de nouvelle génération est important pour le développement équilibré du territoire. C'est dans ce but que la BEI a mené une action volontariste en faveur du déploiement des réseaux à très haut débit (THD) dans les « zones blanches » à faible densité démographique et pris l'engagement, en 2014, de consacrer 1 milliard d'euros à cet objectif.

Ainsi, la BEI a accordé un rehaussement de crédit à **Axione Infrastructures** pour une émission obligataire de 189 millions d'euros. Axione est une société de projet investissant dans la conception et la réalisation de réseaux THD utilisables par plusieurs opérateurs de télécommunications qui peuvent ainsi proposer leurs meilleures offres de services aux populations et aux entreprises en zones blanches.

Par ailleurs, la Banque a également accordé 200 millions d'euros à **Iliad** pour assurer le déploiement national de son réseau, y compris dans les régions les moins densément peuplées. Dans la Région Centre, ce sont 506 000 lignes qui seront concernées dont, par exemple, plus de 3 000 raccordements à Aubigny-sur-Nère, la « cité des Stuarts » située à 50 km au nord de Bourges.

Prêt groupé pour les lycées de Bourgogne et Franche-Comté

Devançant la fusion des deux régions, la BEI signait, fin 2014, un accord de financement groupé de 200 millions d'euros avec les régions Bourgogne et Franche-Comté pour soutenir les plans de construction, de rénovation et de modernisation de 86 lycées et centres de formation en intégrant les enjeux de sobriété énergétique des bâtiments, d'accessibilité et du développement numérique.

En Bourgogne, ce sont 62 établissements, parmi lesquels 46 lycées, 8 centres de formation d'apprentis (CFA) et 4 instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), qui sont concernés. En Franche-Comté, le soutien de la BEI contribuera à la valorisation et à la modernisation de 20 lycées, de 3 CFA et d'une maison familiale et rurale (MFR) et à l'agrandissement de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Franche-Comté.

Transports en commun à Dijon et Besançon

En 2010 et 2012, la BEI a apporté, respectivement pour le Grand Dijon et pour Besançon, 200 millions et 70 millions d'euros pour le déploiement de systèmes de tramway et la réorganisation des réseaux de transports classiques afin de favoriser l'attractivité du transport collectif et le développement du transfert modal par l'aménagement de parcs relais en périphérie.

La BEI a maintenu son offre de prêts à long terme et à coût avantageux pour ce genre de projets malgré la crise, non seulement en raison des effets environnementaux et sociaux ainsi générés, mais aussi pour maintenir le niveau d'investissement collectif et les créations d'emplois qui en découlent dans une période économiquement tendue.

Depuis 2008, la BEI a ainsi consacré un total de 4 milliards d'euros aux investissements en transports collectifs menés à l'initiative de 18 villes françaises.

Développement, par PSA, d'une filière industrielle de moteurs propres

En ouvrant au Groupe PSA, début 2009, une ligne de crédit de 400 millions d'euros, la BEI a poursuivi un partenariat déjà ancien pour des investissements à Sochaux (Doubs) et Douvrin (Nord). Axant ses interventions sur la conception écologique des véhicules, la BEI a financé des investissements de R-D pour la mise aux normes Euro 6 et 6.2 de l'ensemble de la gamme. En 2013, la BEI a accordé un nouveau prêt de 300 millions d'euros destiné à renforcer la compétitivité des systèmes d'autodiagnostic embarqué, continuer la transition vers le véhicule hybride et améliorer l'efficience des transmissions.

Formation scolaire de qualité en Région Centre

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la formation des jeunes et de ses objectifs environnementaux, la BEI a prêté 350 millions d'euros à la Région Centre en faveur de 114 établissements d'enseignement, dont 16 dédiés à la formation professionnelle et à l'apprentissage ; le prêt sert à financer des améliorations liées tant aux techniques pédagogiques qu'à l'efficacité énergétique ou à la performance environnementale, avec à la clé des milliers de jeunes mieux formés et des emplois locaux sécurisés !

La BEI & vous

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également accompagné des acteurs publics ou privés pour financer, entre autres, les projets suivants :

- en **Région Centre** : la section nord-ouest du boulevard **périphérique de Tours** ; la modernisation et la restructuration des centres hospitaliers de Tours et d'Orléans ; le centre de **traitement des déchets** ménagers de Chartres et l'usine de **traitement de biomasse** d'Orléans ;

- en **Bourgogne-Franche-Comté**, la R-D sur les câblages électriques pour moteurs et robots réalisée par **LEONI** dans ses centres de recherche situés à Lacanche, près de Dijon, et à Gellainville près de Chartres ; le tramway de Dijon, la section Dijon–Belfort du **TGV Rhin–Rhône**, les sections Dijon–Dôle–Lons-le-Saunier–Bourg-en-Bresse de l'**A39** et Beaune–Besançon Ouest de l'**A36** ; en **Franche-Comté** : la modernisation du traitement des eaux usées de **Belfort** ; les installations de R-D et de tréfilerie de LISI Automotive à **Grandvillars**, près de Belfort.

La BEI a également soutenu, par des prêts directs ou via des banques, les projets de très nombreuses entreprises, en particulier les **PME de la Région Centre**, qui vont bénéficier de 150 millions d'euros pour le financement de leurs investissements dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.

Auvergne – Rhônes-Alpes

Avec près de 8 millions d'habitants, la nouvelle Région Auvergne – Rhône-Alpes affiche un PIB équivalent à celui du Danemark et se situe au 8e rang européen. Sur un territoire à 80 % montagneux, la région est aussi un des bassins industriels les plus importants d'Europe qui héberge quinze pôles de compétitivité, des universités, des entreprises innovantes et des centres de recherche de réputation internationale. De longue date, entreprises et collectivités territoriales y sont des partenaires dynamiques de la Banque européenne d'investissement qui a également apporté ses concours aux infrastructures transeuropéennes au carrefour de l'Europe occidentale.

65 millions d'euros pour la source extrêmement brillante

Le projet innovant *Extremely Brilliant Source*, porté par les 21 pays membres du synchrotron européen de Grenoble, représente un investissement de 150 millions d'euros sur la période 2015-2021, financé à près de 40 % par la BEI. Il permettra de repousser les frontières de la science des rayons X et de l'exploration de la matière tout en offrant aux chercheurs et aux industriels un équipement d'excellence et une stratégie de mégadonnées aux performances inégalées par rapport aux équipements actuels. Le financement de la BEI est garanti par le programme européen « InnovFin Grands projets » dans le cadre du programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche en Europe.

Des modes de transport doux pour le Grand Lyon

Un prêt de 300 millions d'euros constitue la contribution de la BEI au vaste programme de réaménagement urbain conduit par Lyon Métropole. La modernisation du pont Schuman, la création de 30 km de voies cyclables entre Lyon Saint-Clair et la Cité internationale ou encore la requalification des berges du canal de Jonage ont en commun de servir deux objectifs européens : l'amélioration de la qualité de vie des habitants et celle du bilan énergétique de la ville. Ce prêt de la BEI sert également à la reconstruction, aux normes environnementales et de sécurité, du tunnel de la Croix-Rousse qui comportera désormais un tube réservé aux « modes doux ».

LyonTech-La Doua fait peau neuve

L'Université Lyon 1 Claude Bernard sera profondément modernisée d'ici à 2021 avec un financement conjoint de la BEI et de la Caisse des Dépôts de 230 millions d'euros. Sur 100 hectares, 25 000 étudiants dont 1 500 chercheurs et 1 300 doctorants verront leurs conditions d'étude et de recherche notablement améliorées dans 22 bâtiments rénovés. Le financement européen de la BEI est spécifiquement dédié à la rénovation énergétique des quartiers scientifiques du campus dont la consommation énergétique sera réduite de 40 %. Ce prêt s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe de 1,3 milliard d'euros que la BEI consacre à la modernisation de 13 campus universitaires d'excellence, une enveloppe dont ont déjà bénéficié Paris-Saclay et Lille.

Grenoble : le tramway sert la science

La population étudiante de Grenoble a apprécié le prolongement du tramway jusqu'au campus universitaire avec la mise en service, en mai 2006 et octobre 2007, des deux nouvelles lignes C et D ; la BEI a accordé 200 millions d'euros pour financer ces lignes et le matériel roulant, qui élargissent l'offre de transports en commun « propres » et renforcent l'attractivité de la ville.

Formation des jeunes en Auvergne et Rhône-Alpes

Fin 2015, la BEI a accordé un premier prêt à la Région Auvergne pour appuyer, avec 100 millions d'euros, le programme de modernisation et d'efficacité énergétique de 24 lycées et deux établissements de formation professionnelle du territoire. L'intérêt de ce financement pour la région est son coût avantageux, mais surtout sa maturité longue de 25 ans, une caractéristique du dispositif lycées multi-régions que la BEI a mis en place au bénéfice de sept régions françaises pour un total de 700 millions d'euros.

Ce financement va de pair avec celui, de 500 millions d'euros, accordé à la Région Rhône-Alpes en 2014 pour des travaux de modernisation et de rénovation, en cours ou achevés d'ici 2018, dans les lycées, les centres de formation des apprentis (CFA) et les instituts de formation sanitaire et sociale (IFSS). Le prêt de la BEI porte également sur la création de 2 000 places supplémentaires d'internat et la réhabilitation des places existantes. Un programme d'envergure que la BEI s'est engagée à soutenir par une enveloppe qui pourra dépasser 1 milliard d'euros. L'accent est particulièrement mis sur la sobriété énergétique des bâtiments concernés pour l'obtention des labels bâtiment basse consommation (BBC) et haute qualité environnementale (HQE).

Ginkgo 2 : accélérer la rénovation durable de friches industrielles en milieu urbain

Le Fonds Ginkgo 2 propose une démarche innovante et unique en matière de revalorisation durable des friches industrielles urbaines. Tout en ciblant les sites fortement pollués, il vise à répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la reconversion des friches industrielles en milieu urbain. Ginkgo 2 va principalement déployer son activité sur les territoires français et belge, en apportant sa valeur ajoutée à l'ensemble des parties prenantes de projets de réhabilitation de friches contaminées : propriétaires de terrains pollués, collectivités territoriales, promoteurs, constructeurs ou utilisateurs finaux. La BEI a investi 30 millions d'euros dans ce fonds qui devrait permettre de créer 350 000 m^2 de nouveaux droits à construire, soit environ 5 000 logements et 8 500 emplois (équivalent temps plein) induits.

Froid industriel et systèmes hydrauliques à Lyon

L'industriel danois Danfoss, spécialiste de la production de froid et de chauffage industriels ainsi que des matériels (pompage, transmission et variateurs de fréquence) y afférents, a reçu un financement de 250 millions d'euros de la BEI pour ses programmes de R-D pour la période 2015-2018. Les recherches seront réalisées au Danemark, en Allemagne et en France : ainsi, 17,5 millions d'euros serviront au financement de deux établissements de cette entreprise à Lyon et à Saint-Priest pour les branches « froid industriel » et « systèmes hydrauliques ».

Lyon-Saint-Exupéry : la piste d'envol de la Région Auvergne–Rhône-Alpes

Accompagner la croissance du trafic (+24 % en cinq ans) et favoriser l'attractivité du territoire par une desserte internationale de qualité offrant des services performants aux 15 millions de voyageurs qui devraient utiliser l'aéroport en 2020, tels sont les objectifs du plan de développement de Lyon-Saint-Exupéry que la BEI a décidé de financer à hauteur de 140 millions d'euros en 2013. Un investissement qui devrait faire de Saint-Exupéry la deuxième porte d'entrée aéroportuaire de France.

Lyon : une eau de meilleure qualité

La BEI a investi 150 millions d'euros dans le vaste programme de modernisation du système de gestion des eaux de l'agglomération lyonnaise : installations de Pierre-Bénite, station d'épuration de Jonage, rénovation du réseau de collecte des eaux usées et d'une grande partie des conduites d'eau potable, modernisation des installations de protection de la ressource en eau à Crépieux, Pont de Jons, etc. Des réalisations dont bénéficient 1,25 million d'habitants du Grand Lyon et qui répondent pleinement à la politique de la BEI en faveur du développement urbain durable.

La BEI & vous

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également accompagné des acteurs publics ou privés pour financer, entre autres, les projets suivants : à **Lyon**, la construction des deux lignes de tramway et de plusieurs lignes de métro, sur la base d'un partenariat vieux de plus de 25 ans avec le **Sytral** ; 40 trains « Regio 2N » pour moderniser **les liaisons TER** de Rhône-Alpes ; l'aménagement du quartier de **Gerland** et la construction de la nouvelle École normale supérieure ; le développement de la ZAC « **Lyon Confluence** » (notamment pour la performance HQE des bâtiments publics) ; la modernisation des Hospices civils de Lyon, etc. ; à **Montmélian**, la modernisation de l'usine d'appareillages électriques ; à **Grenoble**, la construction d'une centrale de production combinée de chaleur et d'électricité pour le chauffage urbain, la R-D de STMicroelectronics, premier fabricant européen de semi-conducteurs ; à **Pierrelatte**, le recyclage des eaux chaudes d'Eurodif pour le chauffage de logements ; en **Haute-Savoie**, la mise en place du réseau de communications à très haut débit par fibre optique, réalisée par le Syane.

En **Auvergne**, les financements de la BEI ont soutenu de nombreuses PME et les activités de R-D de la société Eramet à **Issoire** pour améliorer la performance énergétique de ses procédés de transformation métallurgique et de définition de nouveaux alliages.

Parmi les projets d'envergure régionale, citons la réalisation de l'**A71** entre Bourges et Clermont-Ferrand ; la modernisation du **tunnel du Fréjus**, la création d'installations de **stockage de gaz naturel** renforçant la sécurité d'approvisionnement du réseau national sur les sites de Hauterives, Tersanne et Étrez par GdF-Suez ou encore la modernisation, par RTE, de la **« dorsale électrique à très haute tension »** (400 000 volts) entre Lyon et Montélimar, élément majeur du système européen de transport d'électricité entre les péninsules Ibérique et Italienne et l'Allemagne méridionale.

Grand Sud – Méditerranée

Fortement urbanisée sur tout l'arc de son littoral, avec un tissu économique très diversifié, alliant agriculture, activités maritimes, industries traditionnelles et technologiques, artisanat et tourisme, la région méditerranéenne est aussi l'une des premières destinations touristiques mondiales.

Pilier de l'Eurorégion Alpes Méditerranée, porte de la péninsule Ibérique et fenêtre privilégiée sur le bassin méditerranéen, cette région appelait aussi la réalisation de grandes infrastructures de communication et de transport à laquelle la BEI s'est pleinement associée.

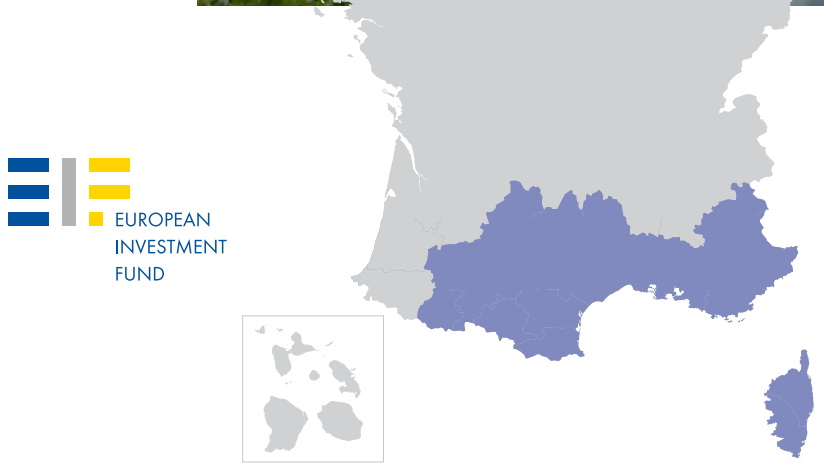

EUROPEAN INVESTMENT FUND

Le FEI facilite l'accès au financement des TPE et PME

Le Fonds européen d'investissement (FEI), la filiale spécialisée de la BEI chargée d'améliorer l'accès au financement des PME et TPE, propose aux régions de démultiplier l'effet de leurs ressources issues des Fonds structurels européens par la création d'un fonds régional, dit « **Fonds Jérémie** », capable d'offrir une large gamme de produits : prêts d'honneur et microfinance aux créateurs d'entreprises, prêts subordonnés pour l'innovation, prises de participation au capital et garanties pour les entreprises en phase de croissance.

En 2009, le FEI créait le Fonds Jérémie à la demande de la Région Languedoc-Roussillon et les résultats ont été particulièrement probants : en cinq années, 1 350 entreprises représentant 17 000 emplois ont fait appel à 171 millions d'euros du Fonds. Forte de ce succès, la Région a décidé de reconduire le dispositif pour un montant additionnel de 52 millions d'euros. En 2011, la Région PACA a suivi la même démarche, en axant les interventions du Fonds Jérémie sur les garanties bancaires : 470 entreprises ont ainsi accédé à 94 millions d'euros de prêts garantis.

En 2012, le FEI a développé la **microfinance** en PACA et en Corse en accordant 2 millions d'euros à l'institution de microfinance Créasol : début 2013, 134 créateurs d'entreprises en avaient bénéficié et avaient créé 164 nouveaux emplois.

Qwant : le moteur de recherche européen

Faire de l'innovation numérique un des moteurs de la compétitivité européenne figure parmi les priorités de la BEI qui a accordé, fin 2015, 25 millions d'euros à la jeune pousse franco-allemande « Qwant » pour le développement de son moteur de recherche Internet. La méthodologie mise au point dans les laboratoires de R-D de Qwant à Nice offre une « version Beta » du moteur adaptée aux besoins et à la culture des internautes européens, en présentant des garanties accrues de neutralité et de protection des données personnelles.

Transports publics durables à Marseille

La BEI a accordé 135 millions d'euros au soutien de six projets du plan d'investissement dans les transports publics de la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole : le prolongement sur 900 m du métro (ligne 2) au nord de l'agglomération, trois lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de 27,5 km de long, un nouveau pôle d'échanges à la station « Capitaine Gèze » (BHNS, bus, métro, parking) et l'acquisition de 6 rames supplémentaires de tramway. Ce financement intervient pour soutenir la création, par l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée, d'une écocité méditerranéenne sur les 169 hectares de friches industrielles d'Arenc à l'horizon 2020.

Vastes programmes d'éducation en PACA et Languedoc-Roussillon

Socle de la « société de la connaissance », l'enseignement secondaire et professionnel est l'une des grandes priorités de la BEI qui, entre 2009 et 2012, aura investi au total 750 millions d'euros aux côtés des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon pour la construction et la rénovation de 81 lycées, dans le respect des normes HQE et d'accessibilité. Plusieurs établissements d'excellence sont concernés par ces programmes dont, par exemple, le Lycée hôtelier Georges Frêche à Montpellier.

Aéronautique en Midi-Pyrénées

Depuis près de 40 ans, la BEI participe au financement de l'industrie aéronautique civile européenne avec, ces dernières années, une priorité aux activités de recherche-développement conduisant à une plus grande efficacité énergétique, une sécurité accrue et une meilleure protection de l'environnement.

Ainsi la Banque a-t-elle contribué au financement de plusieurs programmes de R-D pour des avionneurs, des motoristes et des équipementiers de premier rang. La BEI a notamment soutenu les programmes du groupe **Airbus** qui a fait appel à ses concours à hauteur de 1,3 milliard d'euros depuis août 2012.

Parallèlement, **Figeac Aéro** a reçu de la BEI 25 millions d'euros garantis par le programme européen « InnovFin Mid Growth » pour conforter ses activités de R-D relatives aux techniques d'usinage et d'optimisation des procédés pour la production de pièces de structure, de moteurs et de trains d'atterrissage aéronautiques distribuées à l'échelle mondiale.

Énergies renouvelables en Midi-Pyrénées

En 2010, la BEI et trois banques commerciales ont mobilisé, à la demande de la Région Midi-Pyrénées, 700 millions d'euros pour le financement, sur le territoire régional, d'installations productrices d'électricité renouvelable (dispositifs photovoltaïques, éoliennes, méthanisation « à la ferme » ou « centralisée ») et pour la rénovation énergétique de bâtiments publics et privés dans l'objectif de réduire d'au moins 20 % les consommations énergétiques. Il s'agit d'un dispositif innovant, conjuguant les forces financières de l'Europe et du secteur bancaire local, ainsi que les fonds publics de la Région qui garantit 25 % du montant des prêts octroyés aux TPE et aux exploitations agricoles. Parmi les projets financés figure le parc éolien de la forêt de la Salesse, dans le Tarn.

L'arc électrique méditerranéen

L'interconnexion électrique souterraine France-Espagne par les Pyrénées orientales, financée par la Banque à hauteur de 350 millions d'euros (dont 175 millions pour la partie française), a permis de doubler la capacité des échanges électriques entre les deux pays : 64,5 km de câbles essentiels pour achever d'intégrer le réseau ibérique à l'ensemble européen et lisser les périodes de pointe d'utilisation d'électricité verte.

Cette infrastructure est connectée à l'ensemble des ouvrages de transport d'électricité à très haute tension que RTE déploie, avec le soutien de la BEI à hauteur de 500 millions d'euros, entre les frontières espagnole et italienne. Dans ce cadre, 170 millions d'euros sont consacrés à la mise en place du « filet de sécurité électrique PACA », une artère à 225 000 volts enterrée sur 102 km entre Manosque, Fréjus, Briançon et Cannes, qui permettra de sécuriser l'approvisionnement du centre et de l'est de la région et d'éviter les situations critiques en période de forte demande.

Viaduc de Millau : une prouesse technique au service d'une région

Outre sa performance technologique et son grand esthétisme, le viaduc de Millau a permis de supprimer un goulot d'étranglement majeur sur l'A75 (La Méridienne), qui relie Paris à Barcelone, et de relancer la rénovation du centre-ville de Millau. La BEI a soutenu ce projet à deux reprises, d'abord en 2002, en prêtant 50 millions d'euros à Eiffage, et ensuite en 2007, par un prêt à très long terme de plus de 140 millions d'euros, adapté à la durée de vie de cette infrastructure hors du commun.

Nice : aéroport modernisé

L'extension et la modernisation de l'aéroport international de Nice ont bénéficié de 100 millions d'euros de la BEI pour la construction de nouvelles capacités d'accueil des terminaux existants pour environ 4 millions de passagers par an. Un financement qui va également permettre de développer des solutions novatrices pour faciliter l'atterrissage et le décollage des grands avions, ainsi que des services pour faciliter l'enregistrement des personnes et de leurs bagages.

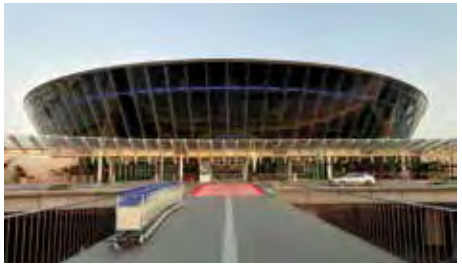

La BEI & vous

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également accompagné la rénovation de la citadelle, les aménagements urbains et le logement social à **Bastia**, l'implantation de deux centrales photovoltaïques à **Olmo** et **Mortella** pour une puissance totale de 11 MW, le programme de refonte de l'offre de soins et de modernisation des hôpitaux de Marseille porté par l'**APHM**, la réalisation des tunnels sous le Vieux-Port et du Prado Carénage ainsi que **la rocade L-2** de contournement de **Marseille**, le nouveau terminal pour conteneurs **Fos 2XL** du GPMM, la construction de l'autoroute **A8** « La Provençale » vers Nice et de l'**A9** « La Languedocienne » vers Béziers, le **TGV-Méditerranée** vers Avignon, Marseille et Nîmes, ainsi que la **LGV de contournement Nîmes-Montpellier**, les réseaux d'irrigation à partir du **canal de Provence**, le matériel roulant des **TER** de la région PACA, le **métro de Toulouse**, les réseaux de **tramway** de Montpellier, Marseille, Nice et Toulon, l'extension du port de commerce de **Sète**, le nouvel hôpital « Pasteur 2 » et le centre de R-D du système européen de réservation de voyages Amadeus à **Sophia-Antipolis**.

Au lendemain des **inondations catastrophiques de 2002**, la BEI a également apporté sa contribution à la reconstruction d'urgence d'infrastructures publiques.

Arc atlantique

L'arc liant l'Aquitaine à la Bretagne se caractérise par une forte activité touristique, des industries de pointe dans les grands centres urbains, mais aussi un tissu de PME agricoles ou coopératives fragiles et un dynamisme démographique contrasté. Une composition qui requiert à la fois la réalisation de grandes infrastructures pour mieux connecter l'arc atlantique au reste de l'Europe et un renforcement de la compétitivité économique. Des impératifs qui ont conduit le Groupe BEI à nouer depuis déjà longtemps des partenariats avec les différentes collectivités locales et régionales et de nombreuses entreprises pour soutenir financièrement leurs projets de rénovation ou de reconversion.

Le développement économique par le rail

La façade ouest de la France a bénéficié de deux lignes nouvelles à grande vitesse, la LGV Sud Europe Atlantique (SEA) entre Tours et Bordeaux et la LGV Bretagne-Pays de la Loire (BPL) reliant Le Mans à Rennes et Nantes. Ces deux lignes figurent parmi les plus gros engagements de la Banque en France au cours de la décennie : 1,2 milliard d'euros pour la première et plus de 600 millions d'euros pour la seconde, auxquels s'ajoute un prêt de 300 millions d'euros à la Région Bretagne pour le financement de sa contribution à la nouvelle ligne.

De plus, les régions ont fortement investi dans la modernisation des matériels roulants de leurs TER avec l'appui de la BEI qui a prêté, ces 3 dernières années, 400 millions d'euros à cette fin. En outre, la Bretagne s'est toujours fortement engagée dans la modernisation de ses réseaux ferroviaires à l'ouest de Rennes : ainsi, l'électrification de la ligne Rennes–Saint-Malo et l'amélioration des dessertes de Quimper et Brest – avec l'acquisition de 23 nouvelles automotrices TER – avaient déjà bénéficié de concours de la BEI en 2002.

À Cestas : la plus grande centrale solaire d'Europe

C'est à Cestas, à 20 km au sud-ouest de Bordeaux, que NEOEN, un important fournisseur indépendant d'électricité renouvelable en France, a installé la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, d'une puissance de 300 MW, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Bordeaux. La BEI s'est associée au financement de ce projet, par le biais d'une intermédiation bancaire, dans le cadre de son dispositif « France énergies renouvelables » doté de 400 millions d'euros.

À Bègles, le premier lycée « zéro émission » de France

Le Lycée Václav Havel de Bègles, près de Bordeaux, a été financé dans le cadre de l'ambitieux programme de mise en conformité d'infrastructures scolaires – lycées et établissements d'enseignement supérieur – porté par la Région Aquitaine afin de répondre à des besoins croissants de capacité et de qualité d'enseignement. La BEI s'est engagée à accompagner cet effort à concurrence de 50 % des coûts encourus qui avoisinent au total un milliard d'euros.

Les régions soutiennent les énergies renouvelables

Fin 2012, la BEI accordait à la Région Aquitaine un financement de 350 millions d'euros consacré à son ambitieux programme de modernisation de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, principalement des écoles et des lycées, mais aussi de déploiement des énergies renouvelables par les PME et les entreprises du secteur agricole. Ces financements ont notamment permis l'équipement de nombreuses serres en énergies douces, en particulier dans les Landes où plusieurs pompes à chaleur ont été installées dans les puits d'anciens forages pétroliers.

Un soutien qui va de pair avec le prêt de 200 millions d'euros accordé par la Banque, en février 2009, à l'appui du programme photovoltaïque porté par la Région Poitou-Charentes. Il s'agissait là de financements attractifs pour les collectivités publiques, les entreprises, les associations, les professionnels et les agriculteurs désireux d'investir dans les énergies renouvelables. Avec quelque 650 000 m^2 de panneaux solaires déployés sur des bâtiments et réunis en fermes solaires, ces investissements ont créé un millier d'emplois.

Blue Solutions dans le Finistère

C'est à Ergué-Gabéric, près de Quimper, que le Groupe Bolloré élabore une nouvelle génération de batteries LMP (lithium-métal-polymère) avec l'appui de la BEI à hauteur de 130 millions d'euros. La technologie LMP accroît considérablement l'autonomie des véhicules électriques (jusqu'à 250 km pour une voiture) et est compatible avec des systèmes de recharge très rapides. La BEI finance la R-D sur toutes les composantes de la chaine de la mobilité électrique : batterie, véhicule, installation de recharge, pilotage informatique des abonnements, etc.

Nantes et Angers : traitement de la biomasse pour le chauffage urbain

La nouvelle usine de cogénération d'électricité et de chaleur à Sainte-Gemmes-sur-Loire, près d'Angers, et la chaufferie au bois et gaz du site Erena à l'est de l'agglomération nantaise sont alimentées par la biomasse issue du traitement des déchets ménagers et des résidus de bois ; couplées à des réseaux locaux de chauffage collectif et capables de revendre leurs excédents d'énergie à EDF, ces installations sont une réponse à l'appel national du Grenelle de l'environnement fixant à 83 % de la chaleur collective et à 10 % de l'électricité renouvelable la part de la biomasse à l'horizon 2020.

La BEI a financé ces deux installations par des prêts intermédiés dans le cadre de prêts-programmes de 290 millions d'euros destinés à favoriser la valorisation de la biomasse en France.

Bordeaux : le tramway sur un miroir

Les phases II et III d'extension du réseau de tramway de la Communauté urbaine de Bordeaux et du tram-train du Médoc ont été financées par des prêts de la BEI. Ce financement concerne également l'acquisition de 47 rames de tramway pour permettre le renforcement de l'offre sur l'ensemble du réseau. Cet accompagnement financier à long terme d'un projet exemplaire, tant pour son esthétisme que pour son effet sur la requalification des espaces urbains desservis, s'inscrit dans la politique de la BEI en faveur du développement durable des villes, de la réduction de la pollution et du désenclavement des quartiers moins favorisés. La Banque s'est ainsi associée au retour des transports urbains en site propre dans 29 villes de l'Hexagone, une politique qui fait de la France un exemple en Europe !

La BEI & vous

En Limousin : des lycées et des hôpitaux

La BEI a décidé d'accompagner la Région Limousin pour la construction et la rénovation de 9 lycées publics et d'un institut de formation professionnelle d'infirmières et la rénovation du bâtiment devant accueillir le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC). Il s'agit du premier prêt direct de la BEI à la Région Limousin pour un ensemble d'opérations qui représentent un investissement total de 84,5 millions d'euros.

En partenariat avec la Caisse des Dépôts, la BEI a financé sur 15 ans, à un taux avantageux, la refonte du service de réanimation de l'hôpital de Brive-la-Gaillarde, le seul en Corrèze. Un nouveau bâtiment de 1 800 m^2, couplé au service des urgences, va héberger 14 lits de réanimation et permettre l'installation de 12 lits de soins continus pour les patients sous surveillance constante à leur sortie des urgences.

Valorisation des déchets près de Bayonne

Les pôles de valorisation des déchets ménagers du Syndicat mixte Bil Ta Garbi (Canopia à Bayonne et Mendixka à Charritte-de-Bas) ont reçu 50 millions d'euros de la Banque au titre de sa politique environnementale. Ces projets, réalisés fin 2014, auront une capacité annuelle de traitement de 136 000 tonnes de déchets et bénéficieront à plus de 265 000 habitants des Pyrénées-Atlantiques.

Grâce à ses prêts à moyen et long terme, la BEI a également financé les projets suivants :

- diverses sections des autoroutes **A10** et **A63** de Bordeaux à la frontière franco-espagnole ; **l'aéroport de Bordeaux-Mérignac** ; la **centrale photovoltaïque du Gabardan** dans les Landes, à même de fournir la consommation électrique de 40 000 personnes ;

- en **Pays de la Loire** : à **Nantes**, la modernisation et l'extension des installations de traitement des eaux usées, les deux lignes du tramway, le tram-train de Nantes à **Chateaubriant** ; la modernisation et la rationalisation du Centre hospitalier universitaire ; à **Saint-Nazaire**, la construction du terminal charbonnier ; les sections de l'**A83** Nantes–Niort, de l'**A11** Le Mans–Angers et de la **N249** Tournebride-La Séguinière ;
- en **Poitou-Charentes**, l'extension du port de commerce de **La Rochelle-La Pallice** et la section Poitiers-Bordeaux de l'**A10** ;
- **en Bretagne**, les lignes A et B du métro de **Rennes** et le tramway de **Brest** ; l'installation d'une station de traitement de sables pollués à Brest.

La BEI a également soutenu, directement ou via des banques, des projets de PME locales ou de grands groupes comme **Airbus** à Montoir-de-Bretagne, la production de fibres optiques par **Pirelli Fotonica** à Trégastel ou encore les fonderies de **Teksid** à Ingrandes-sur-Vienne et **Ferodo** à Limoges. En Région Aquitaine, la BEI et deux banques commerciales ont, avec le concours de **Bpifrance**, mis en place un dispositif de financement à des taux avantageux pour les PME locales, à hauteur de 300 millions d'euros.

Régions d'outre-mer

Les régions d'outre-mer sont les seules régions françaises à bénéficier des aides combinées des trois fonds de développement (régional, cohésion et social) de l'Union européenne. En complément de ces subventions, la BEI apporte depuis longtemps un soutien à des projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants (hôpitaux, établissements éducatifs, etc.) et à des investissements réalisés dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications.

La Réunion : deux infrastructures routières d'exception

La BEI apporte 500 millions d'euros au chantier majeur de l'île : la « nouvelle **Route du Littoral** ». Ce projet ambitieux remplacera, dès 2020, la RN1 par une construction à 2x3 voies éloignées de la falaise grâce à six tronçons de digues et deux longs viaducs (dont un de 5,4 km entre Saint-Denis et la Grande Chaloupe). Ces aménagements offriront aux utilisateurs une sécurité inconnue à ce jour, la route actuelle étant exposée à des risques naturels majeurs comme les éboulements de pierre et la houle. Le premier tronçon s'étend sur 12 km, entre Saint-Denis et la Possession où 2 des 6 voies seront réservées aux transports collectifs, une action clé pour le trajet autour de l'île, avec un trafic atteignant près de 20 millions de véhicules par an ; il relie les deux principaux bassins d'emploi du port à l'ouest et de l'aéroport au nord. Il s'agit d'un chantier de haute technologie calibré pour créer près de 3 000 emplois (directs et indirects) durant la période des travaux.

Ce nouvel engagement de la BEI fait suite à celui en faveur de la « **Route des Tamarins** » à laquelle la Banque avait accordé au total 350 millions d'euros pour la construction de 34 km de route et 48 ouvrages d'art, dont certains aux caractéristiques exceptionnelles ; une réalisation qui a nettement amélioré le trafic entre Saint-Denis et les zones touristiques de Saint-Paul et Saint-Pierre, et entre les Hauts et les plages de cette île volcanique au relief très accidenté. Outre des gains de temps et de sécurité, cette « quatre voies des Hauts de l'Ouest » offre une alternative à la route côtière, dans une zone relativement isolée qui a connu un fort accroissement de population.

Guadeloupe :
un réseau routier pour le développement régional

Pour l'ensemble des deux plus grandes îles de l'archipel, Grande-Terre et Basse-Terre, l'existence d'un réseau routier capable de répondre à la croissance du trafic généré par l'essor de l'activité économique et la fréquentation touristique est un facteur primordial de progrès économique et social. La BEI a donc contribué au financement de deux programmes, en prêtant 38 millions d'euros pour la liaison entre le port de Jarry et l'aéroport international du Raizet et 30 millions d'euros pour la modernisation de certains axes centraux (boulevard maritime de Basse-Terre, boulevard maritime du Moule, etc.), assortie de la protection de zones naturelles sensibles et de la réhabilitation des littoraux.

Martinique :
modernisation du CHU de Fort-de-France

Diminuer les risques de mortalité des nouveau-nés et des mères était un des principaux objectifs du programme d'investissement du Centre hospitalier universitaire de Fort-de-France : la Banque a accompagné cet investissement en prêtant 50 millions d'euros pour financer une « Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant » (MFME) entièrement nouvelle afin de remplacer l'Hôpital Victor Fouche, devenu difficile d'accès, et d'offrir aux patientes un accueil de qualité et des structures médicales performantes.

Une électricité plus sûre et plus verte

Afin de mettre les installations de génération électrique en conformité avec les limites d'émissions plus strictes définies en 2010 et de répondre à la demande croissante d'électricité dans les quatre départements français d'outre-mer, la BEI a accordé à **EDF** un prêt de 500 millions d'euros pour financer un programme de remplacement, de modernisation et d'augmentation de capacité des 38 installations de production d'électricité déployées en Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion et en Guyane. Parallèlement, la Banque a accordé 50 millions d'euros à la **Séchilienne-Sidec** pour la production de 90 MW d'électricité renouvelable par 17 fermes photovoltaïques réparties sur divers territoires de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane.

Au lieu-dit les Cèdres, sur l'île de la Réunion, **Akuo Energy**, leader indépendant de la production d'énergies renouvelables en France, installe une centrale photovoltaïque de 9 MW avec le concours de la BEI dans le cadre d'un programme d'investissement portant sur 9 projets d'un coût total de 329 millions d'euros. La centrale des Cèdres délivre une puissance correspondant à l'alimentation de 5 200 foyers et permettant une économie de 11 400 tonnes de CO_2.

Guyane : projet Soyouz à Kourou, clé de la politique spatiale européenne

La réalisation d'une infrastructure primordiale pour l'avenir de la politique spatiale européenne, des incitations à la recherche-développement liée à des programmes spatiaux européens comme Galileo ou GMES et la création de nombreux emplois : autant de raisons qui ont conduit la BEI à participer, par un prêt de 121 millions d'euros, à la construction d'un nouveau pas de tir à Kourou pour le lancement de fusées Soyouz-ST et à l'adaptation de ces fusées aux conditions spécifiques du centre spatial guyanais. Ces installations ont également servi à lancer des satellites de télécommunications et de surveillance maritime financés par la BEI.

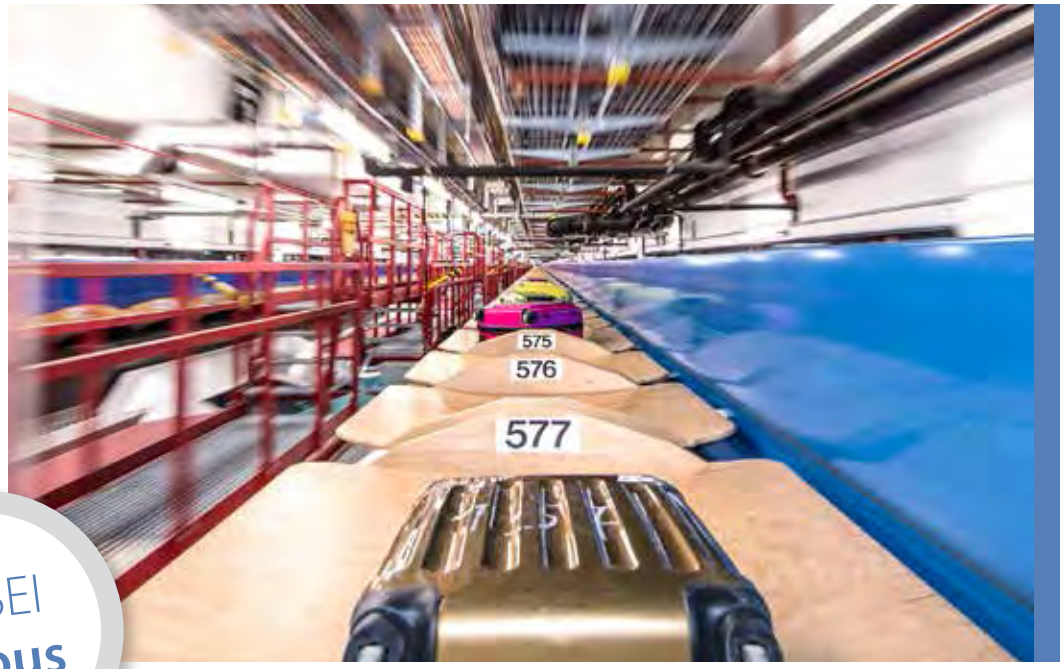

La BEI & vous

La BEI a également apporté son concours financier à la réalisation de nombreux autres projets, notamment dans le domaine des transports (routes et aéroports), comme par exemple en Guadeloupe, pour l'extension de l'**aéroport international de Pointe-à-Pitre-Pôle Caraïbes**, mais aussi à la Réunion, pour la construction d'une nouvelle piste de l'**aéroport de la Réunion Roland Garros à Saint-Denis**, et à la Martinique, pour la modernisation de la **route nationale n°2** (Fort-de-France–Saint-Pierre) et l'extension de l'**aéroport Martinique Aimé Césaire de Fort-de-France**.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises ultramarines ont bénéficié, via des banques intermédiaires, de financements de la BEI.

Faciliter l'accès des PME au crédit

Annuellement, le Groupe BEI atteint quelque 400 000 PME et TPE employant plus de 5 millions de personnes par l'intermédiaire de quelque 230 banques commerciales, mutualistes ou d'économie sociale et solidaire, de près de 50 établissements financiers publics – dont Bpifrance en France – et plus de 500 fonds d'amorçage, de capital-risque et de capital-développement, institutions de microfinance et structures régionales d'appui au développement des entreprises.

Les principaux produits du Groupe BEI en faveur des PME et TPE sont :

- des **prêts bancaires** de la BEI à moyen ou long terme (5-7 ans), intermédiés localement par le secteur bancaire à des conditions reflétant l'avantage du refinancement BEI ;
- des **garanties** ou des **rehaussements de crédit** accordés par le FEI à des banques ou institutions financières commerciales, mutualistes ou solidaires, afin d'accroitre leurs capacités de financement et de réduire les exigences de garanties imposées aux PME ;
- des **prises de participation** du FEI dans des fonds dédiés qui investissent à différents stades de développement des entreprises. L'essentiel de ces prises de participation cible des entreprises innovantes. En France, près de 50 fonds de ce type bénéficient de concours du FEI ;
- des prises de participation du FEI dans des **fonds d'impact social** pour le développement de l'entrepreneuriat dans des zones ou des secteurs défavorisés. En France, trois fonds de ce type bénéficient de concours du FEI ;
- des **fonds de développement économique régional** (« fonds Jérémie ») cofinancés par les ressources des fonds européens structurels et du FEI pour la mise en place de produits couvrant tout le spectre de croissance des entreprises, depuis leur création jusqu'à leur développement. En France, deux régions – PACA et Languedoc-Roussillon – ont mis en place de tels dispositifs dont la gestion a été confiée au FEI ;
- des **microcrédits** et des **garanties** intermédiés par des institutions spécialisées et attribués à des microentreprises et entreprises sociales. Le FEI a soutenu plus de 15 500 microentreprises, permettant la préservation de près de 17 000 emplois.

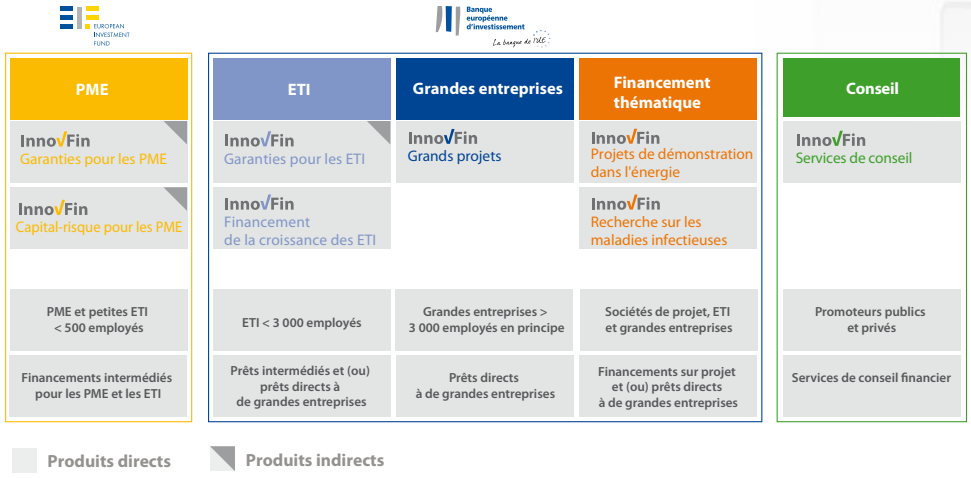

le Groupe BEI couvre toutes les étapes de l'innovation avec les produits de la gamme « Innov'Fin »

En 2015, ce dispositif a permis de mettre à la disposition des **PME et TPE françaises** 1,5 milliard d'euros du Groupe BEI ; grâce à l'effet de levier de ces interventions (dont on trouvera quelques exemples à la page suivante), près de 220 000 investissements d'entreprises ont mobilisé quelque 7 milliards d'euros.

www.bei.org

Le Groupe BEI **& vous**

En 2015, en France, le FEI a pris 17 participations dans des fonds d'investissements à hauteur de 467 millions d'euros, avec à la clé la mobilisation de 2,4 milliards d'euros de capitaux pour des PME françaises.

SOCAMA : en 2015, le FEI a accordé trois garanties COSME qui ont permis de mobiliser 1,45 milliard d'euros de financement en faveur des PME. Le premier contrat de garantie a été signé en mars 2015 avec un partenaire historique du FEI, la Fédération nationale des sociétés de caution mutuelle ; ce contrat donnera à la SOCAMA la possibilité de lever des fonds sur le marché pour apporter 900 millions d'euros de prêts participatifs à 30 000 PME sur deux ans. Il s'agit de la 3e opération du FEI avec la SOCAMA.

Bpifrance : après le succès du « Prêt pour l'innovation », lancé en 2013 et bénéficiant de la part du Groupe BEI de 750 millions d'euros de financement et d'un programme de garantie sur un portefeuille de 200 millions d'euros, un nouvel accord de garantie a été signé en avril 2015, portant sur un portefeuille de 420 millions d'euros. Le programme permettra à la banque publique d'investissement française de continuer à financer des PME innovantes au travers du « Prêt pour l'innovation », mais également de lancer son nouveau produit, le « Prêt d'amorçage investissement », à destination des jeunes pousses. En décembre 2014, Bpifrance et le FEI ont signé un accord de co-investissement dans des fonds de capital-innovation et de développement, portant sur 500 millions à 600 millions d'euros sur 4 ans.

Quadrivium I : 20 millions d'euros du FEI investis dans ce fonds d'amorçage dédié aux jeunes pousses dans les domaines des sciences du vivant et des TIC, qui sont issues du pôle universitaire fédéré autour de l'UPMC ou ont un lien avec ce pôle : l'Université Paris II (Panthéon Assas), l'Université Paris IV (Sorbonne), le Muséum national d'histoire naturelle, l'Université technologique de Compiègne, le CNRS, l'Institut Curie, la Fondation Pierre-Gilles de Gennes, la Fondation Voir et Entendre, Paris Sciences et Lettres et SATT Lutech, entre autres.

« **La NEF banque éthique** » : 33 millions d'euros ont été investis par le FEI dans la NEF, coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et(ou) culturelle.

Acteur engagé de la cohésion sociale

Outre le financement en direct de grands investissements, le Groupe BEI a noué avec les banques commerciales des relations privilégiées qui lui permettent de financer des investissements de petite ou moyenne dimension d'utilité sociale ou collective et qui donnent aux promoteurs de petits projets un accès décentralisé aux financements du Groupe BEI.

Parallèlement et depuis 2013, la BEI et la Caisse des Dépôts et Consignations ont établi un partenariat visant à faciliter le financement à long terme d'investissements de collectivités locales, d'universités et d'hôpitaux. Ce partenariat a été complété en 2015 par une ligne de financement BEI intermédiée par la CDC à destination des petites collectivités ayant plus de difficultés à accéder au crédit à long terme à de bonnes conditions.

FEIS

- **Logement intermédiaire** : la BEI participe au programme de la Société Nationale Immobilière (Groupe CDC) et de ses filiales pour la relance du logement intermédiaire par deux lignes de crédit de 500 millions d'euros chacune ; la seconde, qui sera mise en place avec Solinter (filiale de la SNI) en 2016, bénéficiera d'une garantie au titre du Plan d'investissement pour l'Europe. Par ailleurs, la BEI finance Adoma (filiale de la SNI) à hauteur de 50 millions d'euros pour la réhabilitation de logements pour les migrants.

- **Collectivités locales - transition écologique** : une ligne de 2 milliards d'euros de la BEI à la Caisse des Dépôts permettra à cette dernière d'accorder, via la Direction des fonds d'épargne, des prêts à des taux fixes et attractifs pour des projets de collectivités locales ne dépassant pas 25 millions d'euros.

- **Efficacité énergétique du bâti public** : la BEI a décidé de prêter 700 millions d'euros pour financer la rénovation de bâtiments publics avec à la clé leur certification HQE. Ces prêts sont mis à la disposition des investisseurs publics ou de leurs concessionnaires via une intermédiation bancaire. Parallèlement, des prêts directs permettent la modernisation de lycées dans 7 régions françaises.

- **Efficacité énergétique du bâti privé** : un premier dispositif de 400 millions d'euros a été mis en place pour financer la rénovation thermique de 40 000 logements sociaux ou intermédiaires privés, en partenariat avec les sociétés de tiers-financement prévues par la « Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ». Par ailleurs, une ligne de 75 millions d'EUR a été mise en place avec le Crédit coopératif pour permettre la rénovation énergétique de bâtiments d'entreprises de l'économie coopérative ou de l'économie sociale et solidaire.

FEIS

- **Énergies renouvelables** : plusieurs prêts-cadres ou lignes de crédit de la BEI, pour un total de 750 millions d'euros, permettent le cofinancement, en intermédiation bancaire, d'infrastructures et d'équipements liés aux énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydraulique, biomasse et valorisation thermique de déchets, géothermie.

www.bei.org

- **Opération Campus** : la Banque a prévu de dédier 1,3 milliard d'euros au cofinancement de 13 campus universitaires à créer ou à rénover ; ce programme, souvent intermédié par des banques ou cofinancé avec la Caisse des Dépôts, s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Compétences et emplois » mise en place par la BEI pour soutenir l'employabilité et la création d'emplois pour les moins de 30 ans. Les campus de Saclay, Lille et Lyon ont déjà bénéficié de ce dispositif.

- **Collèges de France** : la BEI a décidé de mettre à la disposition des départements qui le souhaitent une ligne de financement d'un milliard d'euros pour des investissements dans leurs structures d'éducation. Tout comme l'Opération Campus, cette ligne s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Compétences et emplois ».

- **Hôpital Avenir** : faisant suite aux lignes de financement mises en place par la BEI, à hauteur de 1,5 milliard d'euros, pour la modernisation du parc hospitalier français après le drame des canicules des étés 2003 et 2006, le plan Hôpital Avenir mobilise 750 millions d'euros de la BEI pour soutenir la modernisation des quelque 450 établissements hospitaliers et de soins en France.

- **France Très Haut Débit** : la BEI consacre 750 millions d'euros au financement des réseaux très haut débit en zone dites « blanches » ; les crédits sont destinés aux départements ou à leurs concessionnaires. Les crédits de la BEI pourront être intermédiés par le secteur bancaire ou mis en œuvre en partenariat avec la CDC, ou encore faire l'objet de financements garantis dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe.

- **Garanties Erasmus+** : le FEI a mis en place, fin 2015, le nouveau programme de garantie Erasmus+, financé par l'Union européenne. Un des premiers contrats a été signé en France avec le Groupe BPCE – Banque Populaire ; il permettra de mobiliser 30 millions d'euros de prêts à destination de plus de 2 000 étudiants de niveau master (bac+4 et bac+5). Les prêts à taux très avantageux et sans caution personnelle pourront aller jusqu'à 18 000 euros pour 2 années d'études.

- **Microfinance** : dans le cadre du programme européen « Progress microfinance » (actuellement. EaSI), le FEI propose des garanties dédiées aux institutions de microfinance et aux entreprises sociales. Au total, le FEI a soutenu plus de 15 500 microentreprises, ce qui a permis de créer ou de préserver près de 17 000 emplois.

Financer l'action pour le climat

Dans une économie mondialisée où la concurrence est désormais généralisée, l'Union européenne a défini, à l'échelle de ses 28 États membres, une politique publique ambitieuse en matière d'action en faveur du climat. Un domaine où le Groupe BEI s'est particulièrement investi et où il se place au premier rang des acteurs mondiaux, tant dans les pays développés que dans les pays bénéficiaires des politiques d'aide et de partenariat au développement mises en place par l'Union européenne.

Orienteur d'épargne pour une économie décarbonée

Avec plus de 90 milliards d'euros investis ces 5 dernières années en faveur du climat, la BEI est la première source de financements pour la transition vers une économie décarbonée en Europe ; une politique qu'elle met en œuvre suivant trois axes :

- consacrer au moins le **quart de ses financements** à des projets ayant un effet bénéfique sur le climat : développement durable, efficacité énergétique, énergie renouvelable, prévention du changement climatique ou adaptation à ses effets. En France, il en est particulièrement ainsi puisque ce sont 46 % des financements qui ont été, en 2015, consacrés à un investissement en faveur du climat ;

- mettre en œuvre une **stratégie intégrée** qui tienne compte de l'ensemble des interactions complexes entre les éléments humains, matériels et naturels générés par le projet et qui englobe, lors de l'instruction de chaque projet, les externalités positives liées à l'investissement. De fait, la prise en compte de la dimension climatique lors de cette instruction conduit à ce que tous les projets financés par la Banque aient au minimum un effet climatique neutre ;

- nouer des **partenariats stratégiques avec d'autres acteurs**, tant pour ce qui concerne la mobilisation de sources de cofinancement (avec les institutions financières internationales ou européennes ou avec des institutions bancaires publiques ou privées), que pour la définition de principes d'action, la dissémination de bonnes pratiques et la présentation d'informations par les acteurs concernés.

La BEI s'attache également à offrir des produits financiers spécifiques permettant d'atténuer, pour les autres investisseurs, les risques liés aux **investissements en faveur du climat** : financements subordonnés ou garanties dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe ; développement de 22 « fonds d'investissement climat » permettant de répartir les risques et les types de projets pour les souscripteurs ; instruments d'assistance technique pour l'aide à la conception et à la réalisation de projets de développement durable, etc.

Enfin, la BEI participe à l'orientation de l'épargne et à la décarbonisation des portefeuilles d'investissement en proposant ses « **obligations climat** », un marché où elle est l'acteur de référence avec quelque 30 % des encours.

Accélérer la mobilité électrique

Tout en poursuivant sa politique de promotion des transports collectifs urbains et périurbains, dont cette brochure donne de nombreux exemples, la BEI mène depuis une dizaine d'années une action spécifiquement orientée vers l'accélération du passage à la mobilité électrique ou fortement décarbonée.

Depuis 2008, la BEI a consacré plus de 9 milliards d'euros à cette problématique, en agissant sur les quatre composantes de la mobilité propre ou électrique :

- **le véhicule**, qu'il s'agisse de véhicules tout électriques (comme les Renault Zoé, Fluence ou Twizy, la BMW i3, la Nissan Leaf), hybrides (chez BMW et PSA) ou hybrides-rechargeables (PSA) ;
- **les batteries et systèmes de recharge**, sur la base des trois principales filières technologiques : lithium-métal-polymère (Bolloré), lithium-ion (Nissan) et plomb-acide (Johnson Controls), sans oublier la technologie de recharge des véhicules par induction (Bolloré) ;
- **les infrastructures de location-partage et de recharge**, dont la conception ou le plan d'investissement a souvent bénéficié d'une assistance technique gérée par la BEI (dispositif ELENA), telles qu'Autolib' à Paris, Madev à Madrid, ou le système de voitures électriques à Amsterdam ;
- **les flottes**, domaine encore expérimental pour la BEI, mais qui a déjà vu quelques concrétisations, dont Autolib' en France et l'achat, par la Banque, de véhicules électriques et hybrides pour ses propres besoins.

Comment obtenir un financement du Groupe BEI ?

Le Groupe BEI est composé de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de sa filiale dédiée à l'amélioration de l'accès des PME aux financements, le Fonds européen d'investissement (FEI).

Le Groupe BEI **& vous**

Pour bénéficier d'un financement du Groupe BEI, les projets doivent contribuer à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs économiques et sociaux de l'Union européenne, être économiquement justifiés, techniquement et environnementalement solides et capables de porter – au moins partiellement – une dette remboursable.

La BEI accorde des prêts et des garanties aux entités publiques ou privées. Elle finance directement des projets d'un montant supérieur à 25 millions d'euros (7,5 millions d'euros dans le cas d'une ETI innovante) et ses concours ne peuvent dépasser la moitié du coût total du projet.

Les projets de petite ou moyenne dimension et les PME sont financés ou garantis par intermédiation bancaire ou financière selon qu'il s'agit de prêts de la BEI ou de prêts conditionnels, de prises de participation ou de garanties du FEI. Dans cette hypothèse, les promoteurs de projets sont invités à entrer directement en contact avec la ou les banques intermédiaires ou fonds d'investissement de leur choix parmi ceux qui proposent les produits financiers du Groupe BEI.

La liste des banques intermédiaires et des fonds d'investissement est consultable sur les sites :
- de la BEI: **http://www.eib.org/products/lending/intermediated/index.htm**
- et du FEI : **http://www.eif.org/what_we_do/index.htm**.

Les contacts avec la BEI et le FEI s'établissent sans formalités particulières.
Le bureau de représentation du Groupe BEI en France est à la disposition des porteurs de projets pour les orienter vers les différents produits et mandats de la BEI et du FEI à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne (voir contacts en 4e page de couverture).

Cinq raisons expliquent l'attrait des financements du Groupe BEI pour les emprunteurs :

- **les conditions favorables des prêts** : la BEI emprunte sur les marchés des capitaux avec une notation « Triple A », la meilleure possible. Le Groupe BEI n'ayant pas vocation à maximiser ses gains, son intervention se traduit par un « allègement de la facture » qui peut être décisif pour le client ;
- **les produits financiers les plus adaptés aux besoins du projet**, en termes de durée, de coût, de portage de risques : dette subordonnée, dette projet, quasi-fonds propres, fonds propres, garanties, rehaussement de crédit. La BEI et le FEI veillent particulièrement à ce que leurs interventions aient un effet de levier sur la mobilisation de sources complémentaires de financement.
- **la qualité de l'expertise** : l'instruction technique et financière des projets par la BEI constitue un label de crédibilité pour l'investissement qui facilite le bouclage financier du projet à l'aide de prêts bancaires ou d'autres formes d'emprunt ;
- **la qualité des relations avec les acteurs publics et bancaires** facilite les montages, souvent complexes, de financement des projets ;
- **l'assistance technique mise en place par la BEI et la Commission** à destination tant des États membres et de leurs collectivités territoriales que des promoteurs des projets publics ou privés. La plateforme d'assistance pour les investissements européens : **http://www.eib.org/eiah/index.htm**) facilite l'accès à toute une gamme de produits d'assistance technique et financière.

Pour de plus amples informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter notre site web **www.bei.org** – **info@bei.org**
Vous pouvez également contacter le département Communication, service «Info-desk», +352 4379-1, +352 437704.

La BEI remercie les promoteurs et fournisseurs pour les prises de vue illustrant cette brochure. Si, malgré le soin apporté à cette liste, une mention était omise ou incomplète, merci de nous en faire part.
Crédits photographiques : Photothèque BEI
p. 4 © Borghi Imballagi Srl, © Shutterstock, © SARA Srl, – p.10 © Service communication CH Marne-la-Vallée, © communication TER Alsace – AS image, p.11 © SIAAP, p.12 © André Tudela - Le Groupe La Poste, © CHR HANSEN, p.13 © Northwind © 2011 - 2012, p.14 © Shutterstock, p.15 © RFF / CAPA / Marie Genel (TOMA), p.16 © Shutterstock, p.18 © Catherine Schröder/Unistra, © RFF/RECOURA Christophe, © Shutterstock, p.20 © Metz Métropole/photographe Philippe Gisselbrecht, p.22 © Shutterstock, p.23 © ECOCEA et TERREAL 2015 - crédit Dronebees-TIRU, p.24 © Grand Besançon - 2014, p.25 © Shutterstock, © PSA, p.26 © Programme Lyon Aménagement urbain, © ESRF/D. MOREL, p.27 © Tramway de Grenoble, p.28 © Communauté urbaine de Lyon, © Université de Lyon-Kaupunki, p.29 © GFC / RSHP (Rogers Stirk Harbour & Partners), © Martyniak/Pont Schuman, p.30 © Eiffage Immobilier Méditerranée Golem, p.31 © Lycée hôtelier Georges Frêche à Montpellier, © QWANT®, p.32 © RTE - Lionel Roux Photographer, © Figeac Aero, p.33 © Shutterstock, © Aéroports de la Côte d'Azur, p.34 © Neoen, p.35 © Lycée Région Aquitaine Bègles, p.36 © La Cub, p.37 ©chb_jmpericat, © Jean-Louis Vey - Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, p.38 © Shutterstock, © p.39 © CHU Fort-de-France, p.40 © Les Cèdres - Reunion Island, p.41 © SEP Ariane Photo crédit, Service Optique CSG, © ESA/CNES/ARIANESPACE, p.43 © Airbus Group 2016, © EBRD/Dermot Doorly, © Shutterstock, © ProCredit, © Hovione, © INSPECTO Ltd., © SARA Srl, p.45 © Shutterstock, © ADEME Midi-Pyrénées, © FR AP_HM_Hôpitaux de Marseille, © Université Laval, © Université de Lyon-Kaupunki, © Catherine Schröder/Unistra, p.47 © Vestas Wind Systems A.S., © iStock, © Shutterstock,

MIX
Paper from responsible sources
FSC® C103749
www.fsc.org

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

EUROPEAN INVESTMENT FUND

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
+352 437704
www.bei.org – **info@bei.org**

Fond européen d'investissement
37B, avenue J. F. Kennedy
L-2968 Luxembourg
+352 2485-1
+352 2485-81200
www.eif.org – **info@eif.org**

Représentation du Groupe BEI à Paris
21, rue des Pyramides
F-75001 Paris
+33-1 55047455
+33-1 42616302
paris@eib.org

DISPONIBLE SUR Google play

Télécharger dans l'App Store

La BEI en France

© EIB 09/2016 print: QH-02-16-223-FR-C ISBN 978-92-861-2699-4 doi:10.2867/9380
digital: QH-02-16-223-FR-N ISBN 978-92-861-2700-7 doi:10.2867/979467

© EIB GraphicTeam